ONZIÈME ANNÉE. — N° 259 15 OCTOBRE 1907 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO
DU
MERVEILLEUX
REVUE BI-MENSUELLE

Réponse à M. Jules Bois

Je suis persuadé que nos lecteurs ont été charmés par la lecture des deux lettres de M. Jules Bois. J'écris « charmés », avec intention. Les ressources de son imagination sont infinies et c'est une sorte d'enchantement que, pour ma part, j'ai éprouvé, à constater avec quelle fine ingéniosité il conciliait les contraires et avec quelle subtile aisance il rendait l'absurde intelligible.

Mais charmer n'est pas convaincre et, quelque ingrate que soit la besogne, il me faut bien montrer ce qu'ont de fragile ses conceptions et dépouiller la réalité du voile de poésie dont son rêve l'a enveloppée.

***

L'idée de la première lettre est contenue tout entière dans cette proposition : « Je ne nie pas l'objectivité des phénomènes ; je nie seulement l'objectivité des *causes* des phénomènes ». Et, dans la pensée de M. Jules Bois, cette proposition a un sens absolu. Jamais, pour lui, un des faits qu'il comprend sous cette rubrique générale, le *Miracle Moderne*, ne peut avoir pour cause une volonté extérieure au médium.

Il écrit : « Il y a relation constante entre le médium et *son* prodige. Le premier est donc la cause du second. Il n'y a pas pour la loi de causalité d'autre critérium que celui-là. Je mets de l'or dans de l'eau régale, l'or est dissous. Je supprime l'eau régale, l'or reste intact. Donc l'eau régale est la cause de la dissolution de l'or. J'applique le raisonnement à Eusapia, comme à tout autre médium, pour leurs déplacements d'objets... Les meubles ne bougent qu'en présence d'Eusapia, voilà le fait. Donc, c'est Eusapia qui est, d'une manière ou d'une autre, consciemment ou inconsciemment, responsable de cette physique merveilleuse. »

Il me semble qu'il suffit d'isoler ce raisonnement pour en montrer l'inconsistance. L'eau régale n'est pas la cause de la dissolution de l'or, elle n'en est que l'instrument. La cause de la dissolution de l'or, c'est la volonté de l'expérimentateur qui a mis cet or dans de l'eau régale. De même dans le cas des médiums. Il est certain que les tables ne s'agiteraient pas si on ne les mettait pas en présence d'un médium ; mais si le médium est l'occasion du mouvement des tables, il n'en est pas nécessairement la cause. La cause, c'est la volonté qui dirige ces mouvements, quand ils cessent d'être incohérents. Et cette volonté, ce peut être, il est vrai, celle du médium, conscient ou inconscient; mais ce peut être aussi une volonté distincte. La preuve en est que les tables dictent parfois des communications se rapportant à des choses ou à des êtres inconnus du médium ou des assistants...

A cela, M. Jules Bois répond : « C'est aussi chimérique et peu probable que de croire que la Muse est pour le poète une personnalité extérieure à lui, différente de lui, au lieu d'être le moment où sa propre âme est inspirée. »

C'est le cas de dire que comparaison n'est pas raison. Si la médiumnité aiguisait, amplifiait, magnifiait seulement les facultés des personnes qui en sont douées, on pourrait, en effet, lui trouver quelque analogie avec l'inspiration poétique; mais les deux phénomènes sont tout à fait différents. L'inspiration poétique exalte le cerveau, vous fait trouver des images, des expressions, des accents

qu'à l'état normal vous ne trouveriez pas ; mais elle *travaille* sur votre fonds. Elle ne vous apporte pas des notions nouvelles. Le plus inspiré des poètes ne fera jamais une allusion à un événement qu'il ignore. Les tables, au contraire—et les expériences de Nancy l'ont encore naguère démontré — peuvent, dans certains cas, révéler des faits exacts, parfaitement ignorés du médium.

Dans ces cas-là — et dans ces cas seulement, car je ne généralise pas comme M. Jules Bois, — je dis qu'il faut bien admettre l'intervention d'une intelligence étrangère et que, par conséquent, la *cause* du phénomène cesse d'être subjective.

Mais M. Jules Bois ne se tient pas pour battu. Il invoque la communication de subconscient à subconscient. Ce qui n'est ni dans le moi normal, ni dans le subconscient du médium peut exister dans un autre subconscient, et rien n'empêche de supposer que cet autre subconscient, « télépathisant » le premier, lui infuse, sans qu'il s'en doute (*car jamais les personnalités en communication télépathique ne prennent contact par leur psychisme conscient (sic)*, des notions inédites qui, en affleurant au moi normal, donnent l'illusion de l'intervention d'une intelligence extérieure.

Relisez bien cette première lettre de M. Jules Bois. C'est à cette conception qu'elle aboutit. Il l'a qualifiée d'hypothèse *positive*. Est-il, en vérité, une hypothèse qui puisse l'être moins ?

⁂

Dans sa seconde lettre, M. Jules Bois essaie surtout de répondre au reproche que je lui avais fait d'expliquer par une seule et unique hypothèse (la surâme, le subconscient), toutes les variétés du « Miracle Moderne ».

J'ai fait une confusion, paraît-il. Le subconscient et la surâme sont deux concepts, deux réalités psychologiques distinctes. En les prenant l'un pour l'autre j'ai défiguré le système, et il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que je l'aie trouvé en contradiction avec les faits.

M. Jules Bois reconnaît, d'ailleurs, qu'il est un peu responsable de cette confusion. Il avoue qu'il n'a pas, dans son livre, différencié, avec toute la précision nécessaire, cette « force autonome » qu'est la surâme de ce « mécanisme automatique » qu'est le subconscient. Il est convaincu que, lorsqu'on s'en est fait une idée nette, tous les phénomènes s'expliquent avec une idéale clarté.

Je ne partage pas cet optimisme. Il m'apparaît que cette distinction des deux concepts, bien loin de résoudre, ne fait que compliquer les difficultés que j'avais signalées.

Il faut, cette fois encore, aller au fond des choses et déshabiller la pensée de mon très distingué confrère et ami de l'appareil à la fois poétique et scientifique dont il l'a revêtue.

Qu'est-ce donc, selon lui, que la surâme ? C'est « une réalité vivante qui commande les cimes de la pensée et du sentiment ». « Elle est l'esprit même de la race, avec ses forces presque infaillibles, ses richesses sinon plus qu'humaines, du moins plus qu'individuelles. » Si je comprends bien, mais je n'en suis pas sûr, c'est quelque chose d'analogue à ce que Schopenhauer appelle l'âme de l'espèce. Elle échappe à la conscience de notre « moi » normal, comme notre subconscient d'ailleurs ; mais tandis que notre subconscient, accumulation des déchets de notre personnalité, n'est qu'une force aveugle et le plus souvent mauvaise, la surâme est le précieux dépôt que l'âme collective et bienfaisante de la race a placé en nous, source du génie, de l'amour et de l'inspiration.

Il n'y a qu'un malheur, c'est que l'existence de cette surâme, ainsi définie, n'est pas le moins du monde démontrée.

⁂

Rien, absolument rien, ne permet de la distinguer du subconscient. Je cherche en vain, dans toute l'argumentation brillante, mais spécieuse, de M. Jules Bois, une preuve qui établisse pourquoi le subconscient n'est que « la sentine de l'âme individuelle », alors que la surâme est « le magasin de la puissance mystérieuse de la race ».

Un instant pourtant, cette preuve, j'avais cru la trouver. C'est dans cette phrase : « L'esprit le plus authentique est anonyme ». C'est là, en effet, une constatation vérifiée. Jamais aucune des influences qui se sont manifestées dans les expériences médianimiques n'a pu être identifiée. De l'avis même des Spirites les plus convaincus, l'impossibilité d'identifier les esprits est absolue. M. Jules Bois, en écrivant : « l'esprit le plus authentique est anonyme », ne fait qu'enregistrer un fait constant.

Mais la conclusion qu'il semble en tirer est arbitraire. Du fait que les esprits restent anonymes, il ne s'ensuit pas qu'ils n'existent pas, ni qu'ils se confondent avec l'Inspiration, l'Intuition, c'est-à-dire, suivant la définition même de la surâme, avec l'âme collective de la race.

Il n'y a même pas de présomption pour qu'il en soit ainsi.

⁂

Ce que je comprends encore moins dans la seconde lettre de M. Jules Bois, c'est cette affirmation que sa thèse n'est pas incompatible avec les enseignements du catholicisme.

« Je n'ai pas discuté les miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament », dit-il. « Je ne suis pas agnostique », dit-il également. Et parce qu'il n'a pas discuté, en effet, les miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament, parce qu'il n'a pas nié l'influence divine, il croit, de bonne foi, que son système métapsychique n'a rien de contraire aux doctrines de l'Eglise.

Je pourrais aisément démontrer comment sa théorie du miracle moderne se ramène à cette doctrine de l'*Immanentisme* que condamne la récente Encyclique. Je préfère lui opposer un argument plus bref, et qui me paraît péremptoire.

L'Eglise défend d'évoquer les esprits. C'est donc qu'elle admet que les esprits existent et qu'ils se peuvent manifester. Or, il n'y a pas d'autres pratiques connues, pour évoquer les esprits, que celles que M. Jules Bois étudie dans son ouvrage. En niant que ce soient des esprits, distincts de l'âme des médiums, qui se manifestent dans les expériences médianimiques, il nie par conséquent ce que le catholicisme enseigne.

Enfin, M. Jules Bois défend sa doctrine d'aboutir, comme je le lui reprochais, à une philosophie de l'orgueil.

« Elle aboutit seulement, dit-il, à une philosophie de la *dignité* humaine. »

Je ne le chicanerai pas sur ce point. La nuance est si ténue !

⁂

Telles sont les quelques observations qu'il m'a paru nécessaire de mettre en *post-scriptum* à notre controverse. Je m'excuse de leur sécheresse. J'aurais pu, sans doute, suivre M. Jules Bois dans tous les méandres de sa discussion ; j'aurais certainement trouvé ainsi plus d'un point de contact entre ses hypothèses et celles que nous soutenons. J'ai préféré, pour ne pas courir le risque de tomber dans des redites, marquer seulement d'un trait bref celles de ses conclusions dont l'antagonisme avec les nôtres nous semble irréductible. Ainsi chacun de nous reste sur ses positions. Mais ce combat amical n'est point fini. Nous le reprendrons lorsque paraîtra l'ouvrage annoncé, *Les Cryptes de l'âme*, où M. Jules Bois se promet d'exposer ses idées, avec des justifications nouvelles. Il y a trop de charme à se mesurer avec un adversaire aussi courtois pour que, même au risque d'être vaincu, on n'en saisisse pas toutes les occasions.

GASTON MERY.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

⁂ *Les écumeurs d'églises et les châsses miraculeuses.*

Cette magnifique châsse d'Ambazac, qui vient d'être retrouvée à Londres, après avoir été volée par le franc-maçon Thomas (Thomas, nom fatal aux objets d'art !) provenait du trésor de l'abbaye de Grandmont. Elle fut dévolue à l'église d'Ambazac en 1767. C'est sur le territoire d'Ambazac que se trouvait l'ermitage de Muret où le pieux Etienne, vicomte de Thiers et fondateur de l'ordre de Grandmont, se réfugia, fuyant les pompes du monde. A Ambazac se trouvait encore une précieuse dalmatique de soie donnée à saint Etienne de Muret par l'impératrice Mathilde, épouse de l'empereur Henri IV.

Pendant la Révolution, on la cacha dans une étable et, durant plusieurs années, la merveilleuse châsse byzantine servit de perchoir à des poules. Après le Concordat, elle revint à l'église d'Ambazac. Un rémouleur en offrit cinq livres au curé. En 1820, un amateur en offrait 3.000 francs; en 1840, un antiquaire en offrit 20.000 ; enfin, il y a dix-huit mois, un inconnu proposait à M. l'abbé Pallier, curé d'Ambazac, de lui en donner cent mille francs, l'assurant qu'il avait lui-même acquéreur pour 200.000. Le bon curé refusa, cela va sans dire, la châsse étant la propriété de la fabrique et de la commune. Elle est ainsi décrite dans l'inventaire des objets mobiliers des églises, annexé à son rapport sur le budget des Beaux-Arts, par le chansonnier Couyba :

« Grande châsse cuivre repoussé, ciselé et doré, émaux champlevés, gemmes, intailles, XIIe siècle ».

Le vol de la belle châsse de saint Etienne n'est, sans nul doute, qu'un commencement (qu'une suite plutôt,

car des trésors analogues ont déjà disparu par centaines). Nul n'ignore que derrière la loi de Séparation, la « brocante » juive était aux aguets, et ce fut assurément parce que le peuple de France avait l'intuition de cela qu'il protesta avec tant d'énergie aux inventaires.

Ces reliquaires qu'on vole à nos églises pour les vendre à l'Amérique et aux grands Juifs ont tenu une place immense dans la vie de nos pères. Les miracles florissaient autour d'eux ; c'était sur eux qu'on prêtait les serments solennels. Ils étaient la gloire, le trésor et l'espoir des pieuses populations.

⁂

Les merveilles opérées au nom ou en faveur des reliques, guérisons, résurrections, cessations de fléaux, sont innombrables. En voici quelques-unes, notées en feuilletant les Bollandistes.

Un aveugle recouvre la vue au tombeau de Félix, vingt-cinquième évêque de Bourges (VIe siècle). Grégoire de Tours atteste que beaucoup de fidèles furent guéris de la fièvre en mêlant à leur boisson un peu de poussière râclée sur le marbre de son tombeau. Cet antique usage existait encore en Berry au commencement du XIXe siècle.

Un arbre fleurit en plein hiver près du tombeau de sainte Gudule ; Charlemagne, après avoir constaté ce miracle, fait bâtir un monastère à cet endroit. Lorsque le corps de saint Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie, est déposé dans un caveau de l'église, où deux autres évêques étaient inhumés déjà, les deux corps glacés se meuvent comme s'ils eussent été vivants, pour donner au grand évêque la place d'honneur. A Daphné, faubourg d'Antioche, les reliques de saint Babylas, apportées par le César Gallux, — pieux frère de Julien l'Apostat, — rendent muet l'oracle d'Apollon. Une jeune fille ressuscite, en touchant le corps, qu'on ensevelissait, de saint Virgile, évêque d'Arles (VIIe siècle) ; le même miracle se produit au tombeau de saint Cyrille, général du Carmel ; une aveugle de naissance recouvre la vue en s'approchant du corps de saint Edouard, roi d'Angleterre et martyr (Xe siècle). Au lieu où il était tombé, frappé du poignard que dirigeait sa marâtre, une fontaine jaillit dont les eaux firent des milliers de guérisons.

Les reliques de saint François de Paule passent pour avoir arrêté la peste dans plusieurs villes (Naples, en 1629 ; Morlaix et Saint-Pol-de-Léon, en Basse-Bretagne ; Mons, en Hainaut ; Malaga, en Espagne ; Cosenza et Paterne, en Calabre). Toutes ces villes, par reconnaissance, ont placé le saint au nombre de leurs patrons. Le tombeau des saints Epipode et Alexandre, martyrs à Lyon (IIe siècle), voit se multiplier les miracles. Sainte Mondane, aveugle, revoit le jour au moment où elle embrasse, tout en larmes, le corps de son fils, Sacerdos, évêque de Limoges et patron de la petite ville périgourdine de Sarlat. Un orme desséché reverdit au moment où le cercueil de saint Zénobe, évêque de Florence (Ve siècle), le touche. Les reliques de saint Philippe de Néri, outre cent autres prodiges, ressuscitent un enfant mort-né ; celles de saint Landry, évêque de Paris, guérirent soudainement un soldat, dont on allait couper la jambe gangrenée ; celles de Jean de Saint-Facond, religieux augustin de Salamanque, guérissaient aveugles, sourds et muets, paralytiques. Un jeune seigneur, railleur et libertin, feignant d'avoir le bras malade, pria le religieux de lui laisser mettre ce bras sur le tombeau du saint, comme faisaient les autres ; mais à peine y a-t-il touché qu'il sent son bras se raidir et se paralyser. Il fallut qu'il se repentît et demandât de nouveau, avec larmes, sa guérison pour l'obtenir.

Parmi les quatre cents miracles ou grâces extraordinaires attribuées à l'intervention de sainte Germaine de Pibrac, et qui figurent dans son procès de canonisation, les guérisons d'aveugles et de paralytiques sont les plus nombreuses. Le cas de Jacquette Catala est extraordinaire. Saint Martial, premier évêque de Limoges, arrêta, au Xe siècle, le « mal des Ardents ». L'arrivée du chef de saint Laurieu à Séville fait cesser une sécheresse affreuse, et Séville l'adopte pour patron.

Les reliques de sainte Philomène — qui bénéficie de nos jours d'un regain si curieux de popularité, et à laquelle le Dr Rozier vient de consacrer la plus grande partie d'un livre dont nous reparlerons, — les reliques de sainte Philomène opèrent des résurrections. Saint Dodora guérit une femme paralysée des deux bras.

Le chef de saint Amans de Rodez, évêque, produit ce curieux miracle : En 1826, l'hiver avait été d'une rigueur exceptionnelle ; à la fonte des neiges, l'Aveyron déborda d'une manière effrayante. Les riverains menacés allèrent trouver le vénérable M. Sadoux, curé de Saint-Amans, pour le prier d'ordonner une procession générale avec le chef du saint, afin de conjurer le fléau. La population de la ville et de la banlieue suivit en foule cette procession, malgré la pluie torrentielle. Elle était conduite par M. Annat, premier vicaire, qui mourut curé de Saint-Merry, à Paris. Au sortir de l'église, on chanta les litanies des saints et l'on se dirigea vers la croix des Quinze-Arbres, qui domine l'Aveyron. Là, on chanta l'hymne, l'antienne et l'oraison de saint Amans ; pendant ce temps, un homme était chargé d'aller puiser avec un seau de l'eau de la rivière débordée. On plongea le

chef de saint Amans dans ce seau et l'homme redescendit, pour rejeter dans la rivière cette eau ainsi sanctifiée. Aussitôt qu'elle y fut tombée, l'Aveyron baissa soudain d'un mètre ; toute la population put le constater facilement sur les murs des maisons inondées. Et depuis ce moment, la rivière ne cessa de diminuer, jusqu'à ce que tout danger fût écarté.

Ces mêmes reliques de saint Amans avaient déjà été l'occasion d'un fait prodigieux. Sous la Terreur, en 1793, lorsque les églises furent fermées au culte et transformées en écuries ou en magasins nationaux, celle de Saint Amans était devenue un magasin à fourrage à l'usage de l'administration départementale. Un jour, le munitionnaire, nommé Molénat, accompagné de ses deux aides, Sabat et Lamargue, façonnait des bottes de foin près de l'autel, non sans propos impies et chansons licencieuses où le saint patron de l'église n'était pas épargné. Tout à coup, une main très visible, armée d'un fouet, les frappa rudement. Eperdus de frayeur, ils prirent la fuite et leur trouble fut si grand qu'ils firent plusieurs fois le tour de l'église par les bas-côtés sans trouver la porte. La main les poursuivait et les frappait sans relâche. Tous trois racontèrent leur mésaventure; l'un d'eux, Sabat, garda toute sa vie un tremblement convulsif à la suite de ce châtiment. « Plusieurs personnes encore vivantes les ont connus, dit l'abbé Servières dans ses *Saints du Rouergue*, et tiennent ce récit de leur bouche ».

La liste de ces faits miraculeux serait infinie, puisqu'il n'est pas de procès de canonisation qui n'en pré sente plusieurs.

⁂

La merveille des châsses est la Sainte-Chapelle que saint Louis fit édifier pour abriter les reliques qu'il avait acquises de Baudouin de Courtenay, dernier empereur français d'Orient. Nos rois s'en éloignèrent à regret quand ils quittèrent le palais de la Cité pour se transporter au Louvre. Aussi voulurent-ils conserver la clé du sanctuaire où reposaient les reliques qui ne durent plus être montrées sans un ordre exprès du souverain ou qu'en vertu de lettres patentes. Après l'incendie de 1630, la clé fut déposée chez le premier président de la Chambre des Comptes qui, comme on le sait, était installée dans un bâtiment contigu à la chapelle. Louis XIV écrivait le 1er septembre 1694, au Président de Nicolaï: « Mon frère, le roi d'Angleterre, et ma sœur la reine, sa femme, désirant de voir les reliques qui sont dans ma Sainte-Chapelle, je vous écris cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez l'ouverture de la châsse en la manière accoutumée, le jour qu'ils le désireront. »

Les reliques jouaient un grand rôle, même en dehors de la vie religieuse. Aucun serment n'était plus solennel que celui que l'on prêtait sur les reliques des saints. Dans un grand nombre de corps d'état, l'apprenti du XIIIe siècle, l'ouvrier avant d'obtenir la maîtrise, juraient sur leur « seinz » de toujours observer les statuts de leur métier.

Les protestants commencèrent la destruction des reliques. La Révolution s'y appliqua avec fureur. La brocante juive et maçonnique paraît devoir achever cette tâche rationaliste et lucrative !

GEORGE MALET.

A PROPOS DE LA "MAISON ÉLECTRIQUE" DE LA COURNEUVE

Un de nos lecteurs nous adresse la communication suivante, relative aux phénomènes étonnants dont j'ai parlé dans notre dernier numéro :

Je viens de lire, dans l'*Echo du Merveilleux* du 1er octobre 1907, l'intéressant article que votre collaborateur Georges Meunier consacre à la « maison électrique » de la Courneuve, et j'avoue que je n'en comprends pas les conclusions.

Après avoir répété, tout au long de sa narration, qu'il attribue les faits à l'électricité, tout en reconnaissant qu'elle n'a jamais rien produit de semblable, l'auteur de l'article ajoute : « Sa puissance et ses propriétés diverses « nous sont inconnues. C'est pourquoi, d'ailleurs, nous « pensons que certains des phénomènes inexplicables que « les spirites attribuent à l'intervention des « esprits » « relèvent probablement de son vaste domaine. »

Une remarque en passant : les faits rappellent tellement ce qui se produit dans les maisons dites « hantées » que votre collaborateur est tout naturellement amené à cet ordre d'idées. Mais pourquoi cette attaque au spiritisme qui n'en peut mais? Pour aller au-devant de la seule explication naturelle et vraisemblable des faits parce qu'elle lui est désagréable ? Je trouve, ne lui en déplaise, que son article est un plaidoyer en faveur de la thèse spirite.

Ici entendons-nous bien. Il y a beaucoup de choses dans le spiritisme. Ainsi les spirites réclament Eusapia Paladino et cependant il semble de plus en plus établi qu'une partie des phénomènes qu'elle obtient est le résultat d'une force mystérieuse émanant du médium lui-même, « la force naturelle inconnue » dont s'occupe Flammarion dans son récent ouvrage. Il n'y a pas toujours intervention « d'esprits » dans le spiritisme, et les tables peuvent tourner ou se léviter sans cette intervention. Je crois qu'à La Cour-

neuve nous sommes en présence de faits de cette nature, mais certainement pas de méfaits de l'électricité.

Nous connaissons peu la fée électrique, c'est vrai, mais nous avons cependant déterminé les formes extérieures de son action. Qu'au milieu d'un orage, le « tonnerre en boule » fasse dans nos habitations les incursions les plus curieuses, qu'il déshabille les gens, grave sur les glaces des végétations inattendues, renverse des objets ou les change de place ; tout cela est constaté, certain. Mais pour produire ce « tonnerre en boule », il faut une source d'électricité dans la rencontre des fluides émanant d'une part de nuages très bas, d'autre part du sol lui-même. Que, dans ces conditions, le phénomène se reproduise plusieurs fois, je le veux bien. Mais que cette force électrique s'emmagasine quelque part pour brûler, plusieurs jours après, un chapeau dans la main d'un pompier, ou faire sortir un jet de flamme de sa botte, c'est contraire à toutes les lois électriques connues.

Nous ne sommes plus, en effet, en présence de la foudre, mais de l'électricité et elle n'a pas encore trouvé le moyen (excepté quand elle traverse les ondes herziennes pour relier entre elles les antennes Marconi dans la télégraphie sans fil) d'échapper à ses conducteurs, Or, une armoire en bois, une malle, dans lesquelles le feu se déclare, un pain posé sur une table en bois, ne sont pas conducteurs de l'électricité, et j'en dirai autant du chapeau, de la botte, du matelas d'enfant, du rideau, etc. J'ajoute que l'éloignement du foyer initial et des divers foyers entre eux, rend encore plus impossible l'explication par l'électricité. Enfin, dans des expériences récentes avec des appareils enregistreurs, on a constaté l'absence de l'électricité dans les faits médiumniques.

Rappelez-vous, au contraire, les phénomènes des maisons hantées, les raps, les ébranlements de cloisons, les jets de pierre, les déplacements d'objets qui prennent le caractère d'une persécution ; ne ressemblent-ils pas étrangement à ces embrasements successifs : le chapeau brûlant dans la main du pompier, la flamme dans sa botte, le feu qui sort de l'armoire, le rideau qui prend feu sous le nez de l'inspecteur d'assurances ; n'y a-t-il pas là un caractère très net de persécution, et le mystérieux agent n'a-t-il pas l'air de narguer ceux qui cherchent à prévenir ses méfaits ?

Nous sommes bien en présence d'une force inconnue qui n'est pas l'électricité, et si on cherchait dans la famille de M. Seillier ou de M. Valland ou dans leur entourage, on trouverait sans doute le médium qui est cause de tout.

Mais ici, une question se pose. Dans des faits de cette nature, le médium est-il conscient de son pouvoir et en use-t-il volontairement pour faire le mal ?

Nous sommes incontestablement, comme dans les maisons hantées, en présence d'une force *intelligente,* car cette force est *persécutrice* et n'agit jamais, dans les maisons hantées comme ici, qu'en attaquant tels lieux ou telles personnes, et si l'on voit, par exemple, les pierres pleuvoir sur une maison hantée, on ne les voit jamais en partir ; or, s'il s'agissait d'une force brutale et inconsciente, elle agirait dans tous les sens.

Si la force est intelligente, elle obéit à la volonté du médium ; c'est le cas d'Eusapia que nous voyons, dans les séances récentes bien contrôlées, employer sa troisième main, sa main fluidique, à exécuter les actes, en apparence impossibles, que lui demandent les assistants. Mais comment supposer que le médium, souvent l'enfant de la maison dans les maisons hantées, emploiera sa puissance à anéantir des objets qui lui sont chers, souvent à se persécuter et parfois à se maltraiter lui-même de très cruelle façon ? C'est inadmissible !

Et cependant, c'est de lui que la force émane, qu'il en soit conscient ou non.

Il faut bien admettre, en désespoir de cause, un agent intelligent étranger au médium, en dehors de lui, et ayant le pouvoir d'utiliser la force mystérieuse qui émane de ce dernier ; or, comme aucun homme n'a, de son vivant, encore trouvé le moyen d'utiliser cette force qui n'est pas le magnétisme et n'a rien à voir avec lui, nous voilà, par la force des choses, ramenés à l'hypothèse des esprits qu'on les appelle « âmes des morts », « larves », « élémentaires », ou « démons », si l'on veut.

QUÆRENS.

L'argumentation de notre correspondant méritait d'être mise sous les yeux des lecteurs de l'*Echo*, car elle est savante, ingénieuse et habile. Elle appelle néanmoins une réplique, car elle s'appuie, d'une part, sur une fausse interprétation de mon texte, d'autre part, sur de simples hypothèses auxquelles elle attribue avec trop de facilité la valeur de réalités incontestables.

Tout d'abord mon contradicteur se méprend sur ce que j'ai dit du spiritisme, que je n'admets pas en thèse générale, mais que, dans le cas particulier, je n'ai pas attaqué. Car enfin, dire que la puissance et les propriétés de l'électricité n'étant connues qu'imparfaitement, nous pensons que *certains* des phénomènes actuellement inexplicables relèvent *probablement* du domaine électrique, n'a rien d'agressif. Cela, en tout cas, n'équivaut pas à dire, comme a l'air de le croire notre correspondant, que *toutes* les manifestations classées sous l'appellation de phénomènes spirites, relèvent de ce domaine, ni même à avouer qu'une seule d'entre elles est de source électrique.

J'ai seulement formulé une hypothèse, ajoutant, il est vrai, qu'une théorie suivant laquelle l'électricité, se manifestant dans certaines conditions, agissant dans un milieu et sous des influences à déterminer, pourrait transporter des objets, frapper des coups, etc., ne me paraît pas moins admissible que celle qui attribue ces mêmes phénomènes à l'intervention des « esprits ». Mais cela ne revient pas à dire qu'elle me paraît meilleure. Or, je ne sache pas que le spiritisme, thèse peu démontrée en somme, soit au-dessus

de toute discussion, et qu'hypothétique lui-même, il exclue toute hypothèse concurrente.

Notre correspondant est persuadé que M. Seillier doit l'anéantissement de son matériel et de son mobilier à la manifestation de la « force inconnue » émanant d'un médium.

L'hypothèse est parfaitement soutenable. Elle a d'ailleurs été, dans d'autres circonstances, mise en avant par l'*Echo*. Mais ce n'est qu'une hypothèse, et non une démonstration probante, que mon contradicteur oppose à l'hypothèse « électrique », qu'il combat d'ailleurs avec des arguments excellents. Il est vrai que ces arguments perdront peut-être un jour une grande partie de leur valeur, car nul ne saurait affirmer, je crois, que nous connaissons toutes les lois auxquelles obéit le fluide électrique et que toutes les formes extérieures de son action nous sont déjà familières. Il est permis de supposer que nous avons encore beaucoup à apprendre de ce côté.

Mais j'ai reconnu que l'électricité n'a jamais produit de phénomènes analogues à ceux qui ont été constatés à La Courneuve ; notre correspondant ne manque pas d'en faire la remarque, et cette observation lui fournit un nouvel argument en faveur de la thèse qu'il soutient, à savoir que M. Seillier logerait dans une maison hantée. C'est déduire un peu trop vite.

S'il est exact que, jusqu'à ce jour, l'électricité n'a jamais produit de phénomènes comparables à ceux dont il est question, il est non moins certain qu'aucune maison « hantée » n'a, jusqu'à présent, été le théâtre de manifestations similaires.

Mon savant contradicteur a omis de faire ce parallèle qui a néanmoins son importance.

L'absence de précédent établi, pour l'une comme pour l'autre des deux forces, je ne vois pas, en effet, sur quel principe s'appuierait cette conviction que la « force inconnue » émanant du médium, et dont nous ne savons presque rien, pourrait, plutôt que le fluide électrique, sur le compte duquel nous ne sommes pas mieux renseignés, produire une série de phénomènes étranges constatés pour la première fois.

Un autre point, également négligé par notre correspondant, mériterait cependant de n'être pas passé sous silence. Je veux parler des circonstances dans lesquelles se sont produits les phénomènes.

Nous ne pouvons pas oublier qu'ils ont commencé à se dérouler le lendemain du jour où la foudre est tombée à cent mètres environ de chez M. Seillier.

Je sais bien que la corrélation entre le foudroiement de l'immeuble de M. Cousin et les faits stupéfiants constatés chez M. Seillier n'est nullement établie. Je remarque toutefois qu'il y a là une coïncidence, peut-être fortuite, mais curieuse à coup sûr. Elle n'infirme en rien l'explication donnée par mon contradicteur. Il conviendra toutefois qu'il éprouverait quelque difficulté à en tirer parti.

Que la coïncidence soit possible, je le veux bien ; il n'en est pas moins vrai que la conversion en certitude d'une probabilité de ce genre ne serait pas aisée.

Deux seules choses sont certaines :

1° La chute de la foudre a précédé de quelques heures le premier phénomène.

2° Jamais, avant cette longue série de manifestations singulières, aucun fait étrange n'avait ému le voisinage.

Et ici une nouvelle hypothèse se présente. Je la soumets à mon contradicteur.

La décharge électrique n'aurait-elle pas développé, porté à son plus haut point d'intensité et mis en action la force, jusque-là endormie, inactive, inemployée d'un médium ? La coïncidence, un peu gênante jusque-là, s'expliquerait ainsi tout naturellement.

Ce point d'interrogation posé, j'abandonne la défense de « mon » hypothèse pour examiner la théorie présentée par notre correspondant, et suivant laquelle les phénomènes seraient dus à une « force inconnue » émanée d'un médium.

L'intervention d'une telle force est possible, quoique incertaine. Admettons-la. Reste à savoir si cette force agit consciemment ou non. La question ne se pose pas pour mon contradicteur qui écrit : « Nous sommes incontestablement, comme dans les maisons hantées, en présence d'une force *intelligente*, car cette force est *persécutrice*... »

Sur quoi base-t-il cette croyance que la force, *incontestablement* intelligente, est persécutrice ? Sur deux ou trois faits qui, à vrai dire, sont peut-être dus à la manifestation d'un être intelligent, mais que rien, je ne saurais trop insister sur ce point, n'interdit d'attribuer au hasard.

Qu'un chapeau prenne feu dans la main d'un pompier ou qu'une flamme sorte de sa botte, c'est évidemment très curieux ; qu'un rideau s'enflamme sous les yeux d'un inspecteur de compagnie d'assurances, incrédule et peut-être soupçonneux, cela vous a sans doute un certain air espiègle ; mais pour croire que ces faits sont *persécuteurs*, donc *voulus* par une intelligence quelconque, il faut, ce me semble, y mettre un peu de complaisance.

Deux ou trois cocasseries isolées et sans lien entre elles ne suffisent pas à étayer une opinion, que seule

justifierait une série de phénomènes dont le caractère persécuteur serait évident. Ou bien il faudrait soutenir également que la foudre, par exemple, dont les facéties ne se comptent plus, et dont la merveilleuse adresse éclipse l'habileté de nos prestidigitateurs les plus célèbres, est douée, elle aussi, de discernement.

L'intervention d'un être intelligent n'est pas impossible. Elle est loin cependant d'être manifeste.

Mais faisons une nouvelle concession. Envisageons comme réalité ce qui n'est qu'hypothèse. La nature persécutrice des phénomènes ne fait plus aucun doute; les faits décèlent incontestablement l'intervention d'un être intelligent et il est prouvé qu'ils sont dus à la « force inconnue » émanant d'un médium.

Dans ce cas, une seule explication me paraît admissible et c'est celle que propose notre correspondant : l'intervention d'un agent étranger au médium et ayant le pouvoir d'utiliser la force qui en émane, car il est peu probable en effet que ce dernier se persécute lui-même et, d'autre part, comme le remarque mon contradicteur, personne, jusqu'à présent, n'a découvert le moyen d'utiliser cette force.

Il s'agit donc certainement d'un invisible. Mais de quel invisible ?

Mon contradicteur me donne à choisir entre une « âme de mort », une « larve », un « élémentaire » et un « démon ». Je choisis donc et je dis : Si les phénomènes constatés tant à La Courneuve que dans les maisons « hantées », ne sont pas dus à l'électricité, agissant dans un milieu et sous des influences à déterminer, ce qui, parfois, est évident, ils sont attribuables à un « démon », les « larves » et les « élémentaires » me paraissant incapables de tels agissements.

Et les « esprits », les « âmes des morts », demanderez-vous ?

Ne pouvant me faire à cette idée qu'un homme éminent puisse perdre dans l au-delà la plus grande partie de son intelligence, et dicter après sa mort des « messages » qu'il aurait rougi de signer de son vivant, alors qu'un gredin paraît y acquérir de nouveaux talents, je ne crois pas aux manifestations de « désincarnés ».

GEORGES MEUNIER.

P. S. — J'avais écrit à M. Camille Flammarion pour lui demander son avis sur la « maison électrique ». Mme Flammarion m'informe que l'éminent astronome, actuellement en Italie, rentrera dans quelques jours et qu'il me recevra volontiers. Je ferai connaître son opinion dans notre prochain numéro.

G. M.

UNE QUESTION DE MOTS

En réponse à la question posée par notre Directeur, nous avons reçu les lettres suivantes :

MON CHER CONFRÈRE,

Je trouve la petite question de linguistique que vous posez dans votre dernier numéro extrêmement urgente. Il est de toute nécessité que l'on prenne une décision ; votre correspondante et vous avez mille fois raison : la langue française ayant toujours été jusqu'ici une langue précise, on ne doit pas l'embarrasser plus longtemps de synonymes inutiles.

Je vous envoie donc mon humble opinion :

Médiumnimique est un barbarisme.

Médianique, un contresens.

Médianimique, une profession de foi.

Médiumnique, une faute d'orthographe.

Et vous avez encore raison : on devrait écrire *médiummique*. Je me demande vraiment par suite de quelle aberration tout le monde et — moi-même — avons toujours écrit *médiumnique* et *médiumnité* !

Je vote pour *médiummique*. Il me paraît logique, clair, précis, — donc français.

Je vote pour lui, tout en regrettant *médianimique*, qui est plus joli, plus euphonique, mais qui, selon votre propre définition, implique l'idée d'un médium producteur d'énergie et de force psychique, donc une opinion en l'espèce.

Avec l'expression de toute ma sympathie et de mes meilleurs sentiments.

PIERRE PIOBB.

3 octobre 1907.

Alger, le 7 octobre 1907.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Répondant à la question que vous posez aux lecteurs de l'*Echo du Merveilleux* au sujet des mots employés indifféremment — ce qui est bien agaçant — pour désigner un seul et même ordre de phénomènes, je viens vous faire connaître mon opinion.

Des quatre mots dont il s'agit : médiumnique, médiumnimique, médianique, médianimique, vous choisissez le dernier et vous donnez, de cette préférence, des raisons excellentes.

A mon point de vue, cependant, il serait peut-être préférable de s'arrêter à un mot, moins satisfaisant au double point de vue du sens et de la construction grammaticale, mais se rapprochant davantage du mot médium, dont il doit logiquement dériver.

En même temps que médianimique, j'écarterais donc médianique.

Nous ne serions plus en présence que de médiumnimique et de médiumnique.

Le premier, comme vous le dites, a un aspect rébarbatif. Quant au second, il est fort mal bâti.

Alors?

Alors je ne choisirais ni l'un ni l'autre de ces deux mots et en adopterais un cinquième, celui dont vous parlez incidemment : *médiummique*, mieux construit que médiumnique, moins barbare que médiumnimique et plus représentatif de l'idée qu'il exprime, pour l'œil qui le lit du moins, que le correct et grammatical médianimique.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc.

JEAN LANGLOIS.

Nous continuerons d'insérer les lettres qui nous parviendront sur ce sujet.

PHÉNOMÈNES OCCULTES
DANS
LE MONDE DES ANIMAUX

La vie psychique des animaux et les phénomènes occultes qui s'y rattachent indiscutablement constituent l'un des domaines le plus mystérieux qu'il soit donné à l'homme de scruter. Ces questions ont de tout temps intéressé l'humanité. Il n'y a pas à s'en étonner, car l'animal est au fond un être aussi mystérieux que l'homme. Voyez le regard d'un animal fidèle, vous ne pouvez vous défendre de l'idée qu'il y a là une âme, à un degré inférieur de développement, soit.

Les philosophes de l'antiquité, Parménide, Empédocle, Démocrite, Anaxagore, etc., étaient convaincus que l'animal a la faculté de raisonner et d'acquérir un certain degré de connaissance et d'expérience. Porphyre affirme même que, tant au point de vue psychique que corporel, il n'y a qu'une différence de degrés entre l'animal et l'homme, et il n'est pas rare de trouver la même pensée exprimée aujourd'hui. Anaximandre enseignait que l'homme provient de l'animal. Aristote est d'avis que la plupart des animaux possèdent un rudiment d'âme. Il dit que le principe de vie se développe graduellement de la plante au règne animal, de sorte que, dans la série des êtres, la ligne de démarcation est insaisissable entre le milieu et le degré le plus proche de lui.

Mais, depuis Descartes, la philosophie refusa à l'animal toute vie psychique et elle continue à mettre à sa place et à la base de toute son activité le simple instinct. Même Buffon, qui ne partageait pas les idées cartésiennes, n'appréciait pas à leur valeur les facultés psychiques des animaux.

Leroy contribua puissamment à modifier ces idées. Le premier, il abandonna la théorie de la bête-machine de Descartes et proclama que l'âme des bêtes était de la même nature que celle de l'homme. Meier, un partisan de Leibniz, attribua aux âmes des animaux un certain degré de raison et même n'hésita pas à dire qu'après la mort elles devenaient des esprits dans toute la force du terme.

Il considère l'âme de l'animal comme simple, moins développée que l'âme humaine et occupant un degré inférieur de l'échelle. Meier est convaincu, en outre, — il l'a exprimé le premier — que les animaux ne sont pas seulement ici-bas pour l'homme, mais encore pour leur propre compte. Mais l'honneur d'avoir fait clairement la distinction de la raison et l'instinct revient à Reimarus l'aîné. Il n'accorde pas aux animaux la raison, prise dans son acception élevée. D'après lui, les animaux ont simplement la sensibilité, possèdent une âme sensible, capable de souvenirs confus. Herder appelait les animaux les frères aînés de l'homme, d'autant plus semblables à lui qu'ils sont plus rapprochés de lui. Un grand nombre de savants se sont ralliés à cette manière de voir. Brehm, Scheitlin et surtout Wundt ont rompu avec les vieux préjugés ; Darwin a couronné l'œuvre.

La science moderne ne peut plus nier que les animaux possèdent des facultés psychiques, c'est-à-dire ont une âme. Notre but, ici, n'est pas de scruter la différence qui existe indubitablement entre l'âme animale et l'âme humaine et surtout le problème capital de l'*origine* de ces âmes.

Dans les lignes suivantes, je me propose simplement de mettre en lumière ce fait, que chez les animaux, et cela surtout chez ceux doués d'un degré supérieur d'intelligence, non seulement l'âme possède les facultés diverses qu'elle a en commum avec l'homme, mais encore qu'on peut observer chez eux des phénomènes d'ordre mystique.

Perty (*Ueber das Seelenleben der Tiere*, 1876) dit : « La vague conscience qu'a l'homme que l'animal peut également acquérir une connaissance ne lui venant pas par les voies naturelles, a engendré jadis beaucoup de superstition, en raison de l'extension exagérée attribuée à cette faculté et de l'application indue qu'on en a faite ; cette superstition persiste encore en partie. On est cependant forcé de reconnaître que, chez certains animaux, pris isolément, il peut exister une sympathie spéciale vis-à-vis d'autres êtres, notamment de l'homme, auquel il sont souvent très attachés, et même qu'il peut se présenter chez eux des phénomènes de pressentiment et de prévision, qui ne sont peut-être pas rares du tout, mais n'arrivent presque jamais à notre connaissance. »

Le peuple sait de vieille date que beaucoup d'animaux, surtout domestiques (chevaux, chiens, chats et oiseaux), possèdent une faculté de pressentiment et de perception du suprasensible qu'il n'est pas facile d'expliquer. On en a un grand nombre d'exemples authentiques qui ne peuvent être écartés comme une simple affaire de superstition.

Déjà Tacite dit dans sa *Germania :* « Il est notoire qu'ici on consulte la voix et le vol des oiseaux, le peuple a en outre l'habitude de présager *d'après les pressentiments et les prémonitions des chevaux.* » Homère, dans son Iliade, signale la même croyance chez les Grecs, lorsque le cheval Xanthos annonce à Achille sa mort prochaine :

« Le brillant coursier déjà soumis au frein, Xanthos incline la tête et lui répond aussitôt ; toute sa crinière flottant sur le collier et sur le joug, tombait jusqu'à terre; ce fut la déesse Junon qui lui donna la voix : nous te sauverons aujourd'hui, terrible Achille; mais le jour de ta mort approche, et ce n'est pas nous qui en serons coupables, mais une divinité puissante et l'inévitable destinée. »

Qu'on pense ce qu'on voudra de la possibilité des phénomènes télépathiques chez les animaux arrivés à un degré supérieur d'intelligence, il n'en est pas moins certain que ce genre de phénomènes s'observe dans le monde animal et que les explications les plus alambiquées des sceptiques ne peuvent les éclaircir.

De toute antiquité il est connu que les animaux ont une finesse de perception de bien des phénomènes qui échappent complètement à l'homme. Ainsi Thucydide (460 ans av. J.-C.) rapporte que la plupart des espèces d'oiseaux, qui ordinairement se repaissent de cadavres, non seulement renoncèrent à cette habitude lorsque la peste éclata dans l'Attique, mais encore semblèrent avoir complètement fui le pays. Tite-Live raconte un fait semblable à propos de la peste de l'an 124 av. J.-C. Des observations de cette nature ont été faites de tout temps. Le *Daily News* a dit à l'occasion de l'éruption volcanique aux Indes occidentales en avril 1902 : « Durant des semaines, avant l'éruption, le bétail était si inquiet qu'il devenait difficile à manier. Les chiens hurlaient sans interruption et montraient tous les signes de la frayeur ; même les serpents, qui étaient extrêmement nombreux, abandonnèrent le voisinage du volcan, les oiseaux cesseront de chanter et abandonnèrent les arbres de la région du volcan. A l'homme seul paraît avoir manqué le pressentiment de la mort. »

Parmi les nombreux exemples, je citerai encore un fait intéressant emprunté au Magikon de Kerner :

« L'instituteur B..., des Grisons, raconta à un correspondant du Magikon ce qui suit : Son frère faisait hiverner son troupeau dans une étable près d'un précipice, où il conduisait chaque jour ses vaches pour les faire boire, et où souvent venaient rouler des avalanches. Un matin, les vaches refusèrent énergiquement de descendre dans le ravin, malgré toute la violence employée, et il dut les ramener dans l'étable. Lorsqu'il y eut attaché les bêtes, une avalance descendit avec un bruit de tonnerre dans le ravin, entraînant avec elle l'abreuvoir. Du moment du début de la résistance des animaux jusqu'à celui où ils se retrouvèrent attachés, il s'était bien passé dix minutes; mais une avalanche, une fois en mouvement, accomplit tout son trajet en moins d'une minute; quelle a bien pu être la cause de cette résistance des animaux? »

Parmi les campagnards danois la croyance à la double vue chez les animaux et surtout chez les chevaux est si répandue que l'on peut entendre prononcer par chaque paysan le mot « synsk » (visionnaire, voyant) (Echtemayer, *Archiv.*, 1820). En Ecosse également règne cette croyance. Ici, c'est surtout aux chiens qu'on attribue le « second sight » ou double vue.

⁂

Fréquemment on s'est demandé si les animaux peuvent voir des « revenants ». Je suis convaincu de l'affirmative. D'abord, pourquoi les animaux ne verraient-ils pas des apparitions visibles à l'homme, puisque leurs organes visuels présentent une structure semblable; à cet égard il n'existe pas de différence essentielle entre nos animaux domestiques et les vertébrés en général d'une part, et l'homme de l'autre. Wallace considère l'effet que font les fantômes sur les animaux comme un critérium de l'objectivité de ces apparitions.

Le fait de la visibilité des esprits par les animaux est connu de toute antiquité. Dans l'Odyssée nous en trouvons l'exemple suivant : « Elle (Minerve) s'arrêta devant la porte, ne se laissant voir qu'à Ulysse seul ; Télémaque ne la vit point et ne s'aperçut même pas de sa présence, car les dieux ne se manifestent qu'à ceux dont ils veulent être vus ; Ulysse seul la vit, ses chiens l'aperçurent aussi ; ils n'aboyèrent pourtant pas; mais, poussant de petits cris, ils se retirèrent avec crainte au fond de la salle. »

Le chien sacré de Wodan et de Nornes, dans l'Edda, voit les esprits. D'après Ossian les chiens hurlent lorsque l'esprit de leur maître passe devant eux, et d'après la tradition juive les chiens gémissent, lorsque passe l'ange de la mort.

La littérature occultiste contient un grand nombre d'exemples de la double vue des animaux. A cet égard est surtout remarquable la crainte ou la terreur manifestée par les animaux en présence de fantômes. Ce n'est certainement pas le déguisement ou l'enveloppement insolite qui provoque la terreur de l'animal, car il aboie immédiatement dès que se présente à lui une personne déguisée en fantôme, si même il ne se jette pas sur elle. En revanche, s'il s'agit d'un véritable fantôme, des animaux même très forts et habituellement agressifs vont se cacher. D'autres sont pris d'une terreur si forte qu'ils se mettent, comme les chevaux par exemple, à trembler et se couvrent de sueur. Je n'ai rencontré qu'un seul cas de l'effet contraire.

Dans *Light*, 1891, on raconte que, dans une séance de matérialisation le fantôme s'approcha de la cage d'un serin et qu'aussitôt l'oiseau se rapprocha des barreaux et se mit à chanter.

Les exemples de perception des choses suprasensibles par les animaux, qu'on rencontre dans les célèbres « Phantasms of the Living » offrent un puissant intérêt, d'autant plus qu'il n'est pas possible de douter de leur authenticité. Ainsi on mentionne un cas dans lequel deux jeunes filles et un garçon virent un soir une forme blanche et féminine vêtue de blanc. Ils se trouvaient dans une voiture et lorsque l'apparition se présenta, le cheval s'arrêta et manifesta tous les signes de la terreur.

Dans le même ouvrage se trouve consigné le cas suivant : « Un certain M. Garling, de Folkestone, vit l'apparition d'un ami, qu'il avait quitté quatre jours auparavant en parfaite santé. Un petit chien terrier, qui se trouvait dans la maison, se réfugia en tremblant sous le sofa et résista à toute tentative pour le faire sortir de sa cachette. » Les *Proceedings* de la Société des Recherches psychiques en ont également publié quelques exemples, les suivants entre autres : « Dans la maison d'un prélat, les chiens, sous l'influence de bruits mystérieux, couraient de part et d'autre en témoignant de la plus grande frayeur. » Dans une maison, à Hammersmith, on vit un fantôme de femme; le chien poussa sans interruption de petits cris plaintifs et se cacha, la queue basse. Dans Staffordshire on entendit le cri de détresse d'un esprit et le bouledogue, d'ordinaire très courageux, fut trouvé tremblant de peur, le museau caché entre des bûches de bois, sous l'escalier.

Le livre de Mme d'Espérance, *Shadowland* (Dans le pays des Ombres), fournit un exemple très net. Le médium a un chien sur ses genoux. L'expression du chien est, sans méprise possible, celle de la terreur devant la matérialisation.

⁂

La perception du supranaturel chez les animaux doit nous paraître plus remarquable encore, en observant qu'ils sont capables de voir des fantômes dont la perception échappe à l'homme. Ce fait est absolument prouvé, et il ne s'expliquerait pas sans admettre chez les animaux l'existence de facultés supranormales ; le fait de l'acuité supérieure de quelques-uns de ses sens n'y suffirait pas. Rappelons entre autres le flair du chien de chasse, la faculté d'orientation des pigeons voyageurs et la prévision, chez certains oiseaux, de l'approche de la tempête. Seulement il est des cas où cette hyperacuité de sens ne suffit pas pour expliquer tous les faits. Il est très probable qu'il existe parmi les animaux des médiums. P. C. Reve', connu par ses livres intitulés *Système de la nature* et *La vie future*, dit : « J'affirme qu'il existe des animaux médiums et qu'on peut obtenir par leur intermédiaire d'importants effets psychiques. » (*Psych. Studien*, XXIII, sept. 1896). Le problème présente encore bien des obscurités, et la science ne s'en est guère occupée jusqu'à présent, et cependant sa solution aurait une portée immense.

Voici quelques exemples des facultés occultes merveilleuses de nos animaux domestiques. Wallace raconte, dans *Footfalls* de Dale Howen : « Lorsqu'au cimetière d'Ahrensburg, dans l'île d'Œsel, on entendit du bruit et trouva renversés les cercueils dans des caveaux fermés, une commission fut chargée officiellement de faire une enquête. Les chevaux des campagnards, qui à cette occasion affluèrent au cimetière, manifestèrent à diverses reprises une excitation et une terreur si violentes qu'on les vit couverts d'écume et de sueur. Plusieurs fois ces animaux se jetèrent sur le sol et quelques-uns d'entre eux périrent un ou deux jours après, malgré les secours médicaux qui leur furent donnés. »

Dans le même ouvrage, il est question d'un homme dont la maison était souvent hantée, et qui ne pouvait conserver de chien. Stainton Moses rappelle aussi le cas connu de l'esprit contrôle de Slade, nommé Owasso, qui avait annoncé qu'il taquinerait un chat. L'animal se défendit aussitôt de ses pattes. Wallace et Stainton Moses sont convaincus que les animaux domestiques voient des esprits ou des fantômes et concluent par suite à l'objectivité de ceux-ci.

Stainton Moses dit entre autres (*Light*, 1891, p. 218): « C'est un fait remarquable que les chiens sont manifestement capables de distinguer des bruits anormaux des bruits ordinaires. Des chiens, qui d'habitude aboient en présence de tout, restent muets lorsqu'il s'agit de circonstances mystérieuses. On ne peut se soustraire à la pensée que les animaux possèdent des facultés psychiques qui rendent les plus sensitifs d'entre eux capables de reconnaître d'une façon certaine si un bruit déterminé n'est pas d'origine normale. Lorsque nous tenions nos séances régulières, les bruits perçus à la grande table étaient certes d'une infinie diversité, et cependant je pouvais, dans l'obscurité la plus complète, distinguer les bruits de cause terrestre des autres, et je ne me suis jamais trompé. Seulement je ne pouvais trouver les termes adéquats pour exprimer en quoi consistait cette différence ; c'était là une affaire d'instinct. Un autre point intéressant, dit le même savant, se rapporte à la terreur que témoignent les animaux domestiques devant les phénomènes occultes. Le chien le plus courageux tremble, se dissimule et se cache. Pourquoi ? Cela ne peut tenir à la singularité même de la chose, car il craindrait aussi bien, dans ce cas, et fuirait un homme singulier. C'est sans doute quelque chose d'analogue à la sueur glacée qui envahit l'homme en présence d'un être qui revient du monde invisible. »

Dans le même article du *Light* (1891) est mentionné l'exemple suivant : « Dans le Devonshire est une grande maison qui, de temps immémorial, passe pour être hantée. Famille après famille ont abandonné cette maison pour ce motif : il apparaissait des fantômes dans les couloirs et l'on entendait des bruits que personne ne pouvait expliquer. La dernière famille qui habita la maison pensa qu'un grand et fort chien pourrait fournir la solution du problème, car elle était

persuadée que le fantôme ne pouvait être qu'un vulgaire mystificateur. On amena donc dans la maison un bouledogue féroce. Dès la première nuit le bruit spectral se fit entendre; les habitants allèrent dans le corridor avec le chien ; ils l'excitèrent et il se précipita en avant en aboyant furieusement. Mais à mi-chemin voici qu'il s'arrête, regarde fixement et d'un air craintif en l'air, et se sauve la queue basse. Il avait vu le fantôme ! Ce qu'il y a de curieux, c'est que dans ce cas il ne fut pas visible pour l'œil humain. »

Dans *Pysch. Studien* (décembre 1899), on lit la relation suivante du Dr J. Schupp, de Munich, sur la manière dont se comporta son chien durant une séance : « Nous étions assis autour de la table, formant la chaîne habituelle; Fingal se tenait dans un coin, semblant dormir. Nous siégions depuis à peine deux minutes — la dame signalait précisément le souffle froid qui précède d'ordinaire les phénomènes — lorsque Fingal sursauta avec terreur et vint en gémissant accourir auprès de moi et cacher sa tête entre mes jambes. Le médium dit que l'esprit le taquinait et voulait qu'on l'éloignât. Nous interrompîmes la séance ; je tentai de tranquilliser l'épagneul par des caresses et y réussis en apparence. Il se coucha cependant directement à mes pieds. A peine avions-nous repris nos places que Fingal sursauta de nouveau et parcourut la chambre en tous sens comme furieux. J'allai à la porte, l'ouvris et aussitôt Fingal se précipita au dehors en jetant des cris, sauta par une fenêtre ouverte du parterre et se sauva la queue serrée entre les pattes en hurlant lamentablement ». L'explication de télépathie mise ici en avant nous semble plus que problématique. Un autre exprima la pensée que le chien avait été effrayé par le courant d'air froid — ce qui est parfaitement invraisemblable.

Dans *Occult Review*, 1906, on raconte le fait suivant : « Un fermier possédait une grande propriété à la campagne, à 14 milles d'Hereford. Un soir, en revenant du marché, il prit un chemin qu'il n'avait jamais suivi. Dans une partie sombre de la route, le cheval resta soudain coi, et tout tremblant et soufflant ne voulut plus avancer. Le fermier, ne voyant rien qui put expliquer cette terreur, appliqua quelques vigoureux coups de fouet à l'animal, mais le cheval ne fit que courir d'un côté à l'autre de la route, et la voiture menaçait de verser. Il ne pouvait comprendre la conduite de ce cheval d'ordinaire si obéissant et si peu disposé à s'effaroucher, et descendit de voiture pour prendre le cheval par la bride et le faire avancer. Mais rien ne put le déterminer à faire un pas en avant et il resta là, soufflant de terreur. L'homme dut finalement revenir en arrière et prendre un autre chemin pour rentrer. Lorsqu'il raconta son aventure à ses connaissances, il apprit qu'un meurtre avait été commis à cet endroit bien des années auparavant et qu'on pensait que le lieu était hanté. Un autre fermier raconta qu'il voulut une nuit suivre cette route à cheval, mais qu'il dut retourner, parce qu'il ne réussit pas à faire avancer son cheval, malgré l'éperon et la cravache ».

Les exemples de ce genre rappellent l'âne de Balaam qui vit l' « ange du Seigneur » sur son chemin et effrayé ne voulut pas avancer, de sorte que Balaam frappa l'animal jusqu'à ce que l'esprit lui parlât et lui défendît de le maltraiter.

On raconte en outre, dans *Occult Review* de 1906, qu'un voyageur visita une maison hantée dans l'Ouest de l'Irlande. Il avait un chien très agressif et plein de courage et s'était décidé à passer la nuit dans la chambre suspecte de cette maison pour voir comment se comporterait son chien devant un fantôme. Ce voyageur n'avait d'ailleurs aucune croyance dans les fantômes et espérait découvrir par les voies naturelles le mystère de cette chambre. Il s'arma, visita à la lumière tous les coins et recoins, ferma soigneusement les portes et attendit les événements, le chien couché à ses pieds.

Peu après minuit, il entendit marcher lentement dans l'escalier montant à la chambre. Lorsque les pas s'approchèrent de la porte, le chien se mit à grogner, sauta sur ses pattes et courut en tous sens à travers la chambre, aboyant et montrant les dents. Voilà que la porte s'ouvrit lentement, mais il n'entra qu'un vent froid. Le chien courut furieux vers la porte, mais ensuite il fit entendre des cris plaintifs avec toutes les marques de la terreur et, fuyant devant les pas qui traversaient la chambre comme en glissant, se retira la queue basse sous le lit, s'y accroupit tremblant de peur et ne put être déterminé par aucun moyen à sortir de là. Le voyageur, déjà étonné par l'ouverture de la porte qu'il avait fermée et par le bruit de pas dans un lieu où il ne voyait rien, fut absolument stupéfait de la conduite de son chien, d'ordinaire si courageux et si agressif. Le lendemain matin, le chien reprit ses allures coutumières, mais rien ne put plus le décider à rentrer dans cette chambre, même en plein jour

⁂

A propos de l'âme des bêtes et de leurs facultés supranormales surgit la question de leur survie. L'âme des bêtes est-elle immortelle ? Il va de soi que pareille question doit paraître absurde aux yeux du matérialiste et du sceptique, qui rient déjà de l'immortalité de l'âme humaine.

L'occultiste compétent, en revanche, ne peut rejeter ces problèmes de prime abord. Malheureusement manquent les données scientifiques sur le sujet, de sorte que la question reste entière.

Les partisans des doctrines théosophiques partagent la manière de voir des brahmines et admettent une métempsycose. Ils pensent que l'homme doit passer par toutes les formes de la vie avant d'atteindre la perfection terrestre, la forme humaine. Les périodes qui s'écoulent entre la mort d'une forme et le passage à une autre expliqueraient la présence de formes animales dans le monde des esprits.

D'autres, tel que l'écrivain occultiste bien connu Peebles, voudraient tirer une ligne de démarcation très stricte entre l'animal et l'homme au point de vue de la survie, les animaux n'étant selon eux que des êtres incomplets auxquels manquerait avant tout la conscience. Cette dernière raison n'est pas péremptoire à mon avis, car tel est aussi le cas de l'enfant et de l'idiot.

Ce qui est certain, c'est que des médiums clairvoyants ont souvent signalé la présence de formes animales dans le monde des esprits. Naturellement, il est très difficile de séparer ici les points de vue subjectif et objectif. La célèbre médium, Mme Cara Richmond, affirmait par exemple que les animaux domestiques voient des « esprits d'animaux », que la force magnétique de sympathie de leurs anciens maîtres aurait matérialisés.

Il n'est certainement pas logique qu'on concède aux médiums clairvoyants la vue d' « esprits de forme humaine » et qu'on ne leur accorde plus créance lorsqu'ils prétendent voir des formes animales matérialisées. D'ailleurs, plus d'une fois, des fantômes d'animaux ont été vus par des personnes non médium. Malheureusement la preuve scientifique de ces sortes de cas n'est pas encore faite, que je sache, et aussi longtemps que cette preuve ne sera pas faite, on ne gagnera pas de terrain dans ce domaine obscur.

D'autre part, il faut reconnaître que la littérature occultiste renferme un grand nombre d'exemples de matérialisations d'animaux, exemples qu'il n'est pas permis de négliger, sans autre forme de procès, du moment que la source en paraît digne de confiance. Il y aurait intérêt à recueillir tous les faits de cette nature que connaîtraient nos lecteurs ; l'occultisme en tirerait toujours un parti utile. Voici quelques exemples récents que nous fournissent les revues anglaises. Les cas marqués d'un astérisque sont empruntés à *Occult Review*, 1906.

* Le *Fox-Terrier*. — Je me rendis auprès de la médium. Au bout de cinq minutes un petit griffon de la médium (Mme Davies, de Portsmouth) fixa ses regards sur mes pieds, en grognant et jetant de petits cris plaintifs très singuliers. « Que voit-il donc sur le parquet ? demandai-je. — Oh ! dit la médium, il y a un petit fox-terrier couché à vos pieds ; l'une des moitiés de sa face est toute noire, l'autre blanche ; au-dessus de cet œil seulement il a une tache noire si singulière qu'on pourrait croire que c'est une tumeur. » Or je possédais un chien de ce genre aux Indes, mais Mme Davies ne le connaissait pas. Le fait est intéressant, vu que le fantôme de l'animal a été vu par le médium et son chien en même temps.

Dans une autre circonstance, on vit ce petit chien lever la patte contre quelque chose, comme pour frapper ; il sembla à la médium que c'étaient des chats-fantômes. Cela se passait dans le voisinage de la chaudière, dans la buanderie. Mme Davies demanda à un voisin si le propriétaire antérieur avait des chats « Oh oui, fut la réponse, et quatre pauvres bêtes furent cruellement traitées, jetées dans la chaudière pleine d'eau bouillante. »

(*A suivre*) JOSEF PETER.

(Extrait de la *Lumière*, Trad. de *Uebersinnliche Welt*, par le Dr Lux.)

La prophétie de Blois est-elle en faillite ?

On se rappelle cette fameuse prophétie qui eut les honneurs de la presse, au commencement d'août 1870, à la suite de nos premiers revers.

C'est le *Constitutionnel*, journal officieux pour le moins de l'Empire, qui la publia tout d'abord, et après lui, presque tous les autres journaux.

Dans la version du *Constitutionnel*, qui fut le type de reproduction pour les autres feuilles publiques, et qui procédait par numéros allant du n° 7 au n° 31 inclusivement, il y avait déjà divers événements réalisés précédemment, à l'insu du journal. C'est ce que fit ressortir, dès lors, le chanoine Richaudeau dans un opuscule qui fut tiré à plusieurs éditions chez Cattier, à Tours.

Or, l'un de ces numéros non encore réalisés était le suivant, inscrit sous le n° 17 :

« Vous serez vous-mêmes (c'est-à-dire les Ursulines, de Blois) sur le point de partir ; mais la première qui mettra le pied sur le seuil de la porte dira : « Rentrons » et vous rentrerez. On dira que vous êtes sorties, mais ce ne sera pas vrai. »

Si ce passage de la fameuse prédiction ne s'est point réalisé en 1870, au moment où les Prussiens menacèrent la ville de bombardement, menace qui eut pour effet de tenir tous les habitants sur pied durant une nuit entière, par suite du retard successif de l'heure à laquelle le feu devait commencer ; alors, il faut bien convenir que, sur ce point, la prophétie de Blois se trouve en défaut.

Car voilà, depuis le 18 septembre dernier, les religieuses expulsées de leur communauté, malgré leur résistance et leurs vives protestations !

Que faut-il conclure de ce fait, non prévu par la prophétie, telle du moins qu'elle a été divulguée par la presse ?

Tant d'autres événements prévus par elle s'étaient pourtant réalisés à la lettre et souvent malgré prévisions et invraisemblances !

Encore une fois, que doit-on conclure ?

A de plus instruits la réponse...

LÉO FRANC.

Un Cas de lucidité

Lors de mon enquête sur la question marocaine, Mme Maya, — à qui je rends hommage pour avoir prédit *l'accident de chemin de fer de la Compagnie d'Orléans* (*Echo* du 15 septembre) — m'avait raconté que, grâce à sa voyance, un jeune garçon, perdu depuis vingt-six ans, avait été retrouvé et rendu à ses parents.

Mme Maya m'ayant assuré que, sans indiscrétion, elle pouvait me confier le nom et l'adresse des intéressés, je résolus de faire une petite enquête de leur côté.

Ces braves gens, qui habitent Orléans, me reçurent le plus cordialement du monde, quand ils surent que je venais de la part de Mme Maya — la voyante qui a retrouvé leur fils !

Et, avec une sincérité vraiment méritoire, Mme D...-B... me raconta sa triste odyssée :

« Dans ma jeunesse, madame, seule, à Paris, je connus la misère et l'abandon, au moment où un pauvre petit allait venir au monde. Je ne voyais à prendre alors d'autre parti que le suicide ; mais à vingt ans, la mort ne fait pas envie, je me résolus donc à la triste nécessité d'abandonner mon petit garçon à l'Assistance publique. Puis, je retrouvai du travail, la vie me reprit, m'entraîna loin de Paris, je perdis le numéro d'inscription de mon enfant, et je fis la connaissance d'un brave homme qui m'épousa avant que je n'aie pu avoir des nouvelles de mon fils.

« Hélas, je le confesse, dans ma vie nouvelle j'oubliai complètement le pauvre gosse. J'eus trois enfants, je ne pensai qu'à ceux-là, sans me souvenir de l'autre. J'en fus cruellement punie. Successivement, alors que mes enfants étaient élevés, je les perdis, et mon pauvre homme et moi, presque vieux, nous nous retrouvâmes seuls devant le foyer vide.

« Alors, je me rappelai le petit confié à l'Assistance, et qui maintenant devait être un homme. J'en parlai timidement à mon mari, à qui je n'avais jamais rien caché de ma vie passée.

« Sans hésitation, il me dit : Retrouve ton fils, il sera le mien.

« J'écrivis à l'Assistance publique. Il ne me fut pas répondu. J'allai à Paris, je fis moi-même des démarches, mais comme je n'avais jamais demandé de nouvelles de mon fils, et que je ne me rappelais même pas le nom de la rue et de la sage-femme où j'étais accouchée, l'employé me répondit nettement que mon fils était mort.

« C'est alors que je connus Mme Maya. Je lui racontai ma triste histoire. Elle me proposa de chercher si, dans le sommeil, elle ne trouverait pas quelque indice sur mon fils. J'acceptai. Mais, cette première fois, la voyante parut entourée de brumes, et ne put me déclarer qu'une chose : C'est qu'elle était *sûre* que mon fils était *vivant*.

« Le lendemain, nous recommençâmes l'expérience de la veille. Cette fois, Mme Maya m'assura que l'enfant avait été envoyé à la campagne, dans les environs de Paris.

« Le troisième jour, la voyante déclara qu'elle voyait *Melun*. Que sûrement, on retrouverait là trace de l'enfant.

« Tout joyeux, nous écrivîmes le jour même au maire de cette ville. Celui-ci nous répondit qu'en effet un enfant du nom de Narcisse B... avait été élevé à Melun ; que, deux ans auparavant, il habitait à Paris, rue Beaubourg, mais que depuis on n'avait reçu de lui aucune nouvelle.

« Je courus rue Beaubourg ; mon fils y avait bien habité, mais on ignorait sa nouvelle adresse. Je revins vers Mme Maya qui, de nouveau, voulut essayer sa lucidité. Endormie, la jeune femme déclara que Narcisse habitait maintenant une rue près du square du Temple, puis, après de longs efforts, elle vit l'initiale T ; enfin, le mot entier *Turenne ;* mais il lui fut impossible d'indiquer le numéro.

« Séance tenante, je partis, accompagnée du magnétiseur de la voyante ; nous explorâmes toutes les maisons de la rue indiquée et enfin, au nº 128, j'eus la joie d'entendre dire : M. Narcisse B..., c'est là !

« Malgré l'humiliation que me cause la publication de ce récit (car j'ai bien manqué dans le passé à mes devoirs de mère), je vous autorise cependant, Madame, à le rapporter, afin de rendre un hommage reconnaissant à Mme Maya.

« C'est elle qui m'a rendu mon fils. »

Sans commentaires, j'insère ce récit, avec l'espoir que la lucidité de Mme Maya pourra être utile à nos lecteurs.

Mme LOUIS MAURECY.

NOTRE COURRIER

QUESTIONS

M. de Reiset rapporte, au sujet de l'assassinat du duc de Berry. « On raconte que le cheval favori du prince a henni toute la nuit du crime, en donnant les signes de la plus vive inquiétude, et qu'à Bordeaux une couronne de feu a paru dans les airs. Le comble est qu'une petite danseuse de dix-huit ans, pensionnaire de l'Opéra, fait aussi le récit d'un songe lui annonçant la fin tragique du malheureux duc. C'est à la fois inconvenant et ridicule, et ce qui est inouï, c'est que des gens de bon sens se fassent l'écho de pareilles billevesées. » (Mémoires du lieutenant-général vicomte de Reiset, *Calmann-Lévy, t. III, p. 380.*)

Des témoignages contemporains donnent ils de l'authenticité à ces récits ?

***

En 1871, Eliphas Levi citait à son ami le baron Spedalieri la prophétie du pèlerin Ruth, tirée, paraît-il d'un livre imprimé au XVIe *siècle : « Quand un nouveau roi occupera toute l'Italie et quand le Pape dépossédé gémira des empiètements de son voisin, les Allemands triompheront, parce qu'ils auront trouvé une organisation nouvelle ; un peuple sans chef se sera alors donné un maître par voie d'élection ; et il sera corrigé par le fer et par le feu d'une manière si*

extraordinaire que le monde s'en étonnera. Et le peuple à la tête altière sera soumis à l'Empire d'Allemagne. »

Dans quel livre se trouve cette prophétie ?

TIMOTHÉE.

LE TALISMAN DE CHARLEMAGNE

M. Georges Montorgueil adresse à notre Directeur la lettre suivante :

Mon cher confrère et ami,

Vous reproduisez l'article de l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* relatif à ce talisman de Charlemagne qui n'a jamais quitté Napoléon III, qu'il avait à Ham et aux Tuileries, qu'il avait en exil.

Vous vous demandez, avec le questionneur, ce qu'il est devenu ? Il est entre les mains de l'impératrice Eugénie.

Votre affectueusement dévoué,

GEORGES MONTORGUEIL.

LES

EXPÉRIENCES DU MÉDIUM ZUCCARINI

La réalité des lévitations obtenues par M. Amédée Zuccarini, constatée à Milan par les professeurs Murani et Patrizi et dont nous avons parlé dans un de nos derniers numéros, est contestée par plusieurs professeurs de l'Université de Padoue qui ont tenu des séances avec le nouveau médium.

Les *Annales des Sciences psychiques* donnent de cette controverse le compte rendu suivant :

Les membres du groupe d'expérimentation étaient : M. Bruni, professeur de chimie générale ; M. de Marchi, de géographie physique ; M. Civita, de mécanique rationnelle ; M. Lucatello, de pathologie médicale ; M. Severi, de géométrie projective ; M. Vicentini, de physique expérimentale ; M. Lori, d'électro-technique. Le laboratoire de ce dernier servait de local pour les expériences.

La première séance ne pouvait et ne devait avoir qu'un caractère préparatoire. Il s'agissait surtout de constater comment se développaient les phénomènes, afin de pouvoir ensuite imaginer des appareils de contrôle. On obtint quelques lévitations de la table, M. Vicentini se sentit touché par une main inconnue dans l'obscurité, bien que les mains du médium fussent contrôlées ; enfin, se produisit l'auto-lévitation.

« Le médium commence à soulever les pieds pendant que les contrôleurs l'accompagnent dans ses mouvements ; simultanément, ses bras s'agitent vers le haut comme s'il nageait ; les contrôleurs ne peuvent plus suivre ses pieds qui sont déjà trop haut, et sont obligés de se lever pour accompagner les mains du médium dans leur mouvement ascensionnel ; encore un instant, et il me semble qu'il plane en l'air dans la la position décrite par les professeurs Murani et Patrizi. Ses mains sont toujours appuyées aux nôtres, sans aucun effort apparent ; je demande la lumière et, à l'éclair de l'arc voltaïque, nous voyons le médium retomber du haut sur la table... La séance terminée, nous échangeâmes nos impressions, en recueillant aussi celles de deux assistants du professeur Vicentini, les docteurs Finazzi et Alpago, qui avaient épié les phénomènes par deux trous pratiqués dans la porte de communication avec la pièce contiguë, éclairée à la lumière rouge. Plusieurs d'entre eux, dont M. Alpago, affirmèrent que, lorsqu'on fit la lumière, M. Zuccarini apparut planant dans une position presque horizontale. En somme, après cette première séance, l'impression prévalante était que le médium avait réellement *volé en l'air*. (Compte rendu du professeur Severi, paru dans le *Tempo* de Milan, 28 août.)

MM. Vicentini et Lori travaillèrent alors pour préparer les appareils de contrôle. Voici comment le professeur Lori lui-même les décrit dans le *Giornale d'Italia* du 23 juillet : « Sur deux pieds de la table, ceux plus rapprochés du médium, nous plaçâmes deux interrupteurs spéciaux qui tenaient fermés les circuits respectifs pendant tout le temps que la pression sur le pied dépassait 10 kilogrammes. Si une personne montait sur la table, à moins qu'elle n'exerçât avec ses pieds une pression très près de l'un des deux autres pieds de la table, les circuits se trouvaient fermés. Si la personne exerçait une pression très près de l'un des pieds munis d'interrupteur, un seul circuit était fermé. Des appareils spéciaux, placés dans la pièce contiguë, enregistraient par des diagrammes le moment de chaque fermeture et sa durée. Dans la même pièce contiguë se trouvaient aussi deux assistants qui étaient chargés de guetter et regarder à travers un trou. Nous parlions à haute voix en indiquant les positions du médium et ses mouvements ; les deux assistants notaient nos phrases et le moment exact. Le résultat des diagrammes obtenus dans la seconde et troisième séance est le suivant : il coïncide avec ceux qui seraient tracés si une personne quelconque montait sur la table, se tenait tantôt sur une jambe, tantôt sur l'autre, et ensuite faisait un saut en retombant sur la même table ».

C'est uniquement à la suite de ces observations que le professeur Lori porte un jugement défavorable au médium.

Mais le professeur Severi, dans son compte rendu auquel nous avons déjà fait allusion plus haut, remarque avec malice :

« L'appareil a donc enregistré, et nous constatâmes :

« 1° Que le médium n'a jamais soulevé de la table ses deux pieds à la fois, tant que dura l'obscurité, ou tant qu'on ne demanda pas la lumière d'une manière explicite ;

« Que lorsqu'on demanda la lumière de façon à ce que M. Zuccarini lui-même (ou, pour mieux dire, sa *personnalité médiumnique*) pût comprendre, il s'éleva, mais il ne resta en l'air que pendant moins d'une demi-seconde, c'est-à-dire pendant le temps où nous pouvons planer en l'air nous aussi sans être acrobates, au moyen d'un vulgaire saut. »

Le professeur de Marchi (*La Lombardia*, 21 juillet) ajoute, pour sa part, qu'une fois que les expérimentateurs, croyant, par erreur, que le médium était réellement suspendu en l'air, demandèrent la lumière par un mot conventionnel que M. Zuccarini ne pouvait pas comprendre, la lumière fut faite, mais le médium fut trouvé tout simplement debout sur la table.

Tous les expérimentateurs ajoutent enfin que le professeur Vicentini, s'étant de nouveau senti toucher comme au cours de la première séance, la lumière fut faite immédiatement, et on constata alors que la main du médium lui-même avait produit cet attouchement en s'agitant, bien que toujours tenue par un des contrôleurs.

Comme on le voit, toutes ces circonstances constituent des présomptions graves contre l'authenticité des phénomènes. Les expérimentateurs sont toutefois unanimes à reconnaître que si ces faits ont suffi pour former leur opinion personnelle défavorable au médium, ils ne constituent toutefois pas une preuve certaine de fraude consciente.

D'ailleurs les différents relateurs reconnaissent que les lévitations de la table (dont on ne peut pas bien comprendre si elles étaient complètes ou partielles) se sont produites en des conditions au moins apparentes de bon contrôle, bien qu'ils se défient du témoignage de leurs sens.

En tout cas, les expérimentateurs paraissent enclins à ne mettre pas en doute la bonne foi du médium. Le professeur Lucatello, plus particulièrement compétent dans cette matière en sa qualité de pathologue, écrit dans la *Liberta* de Padoue, 18 juillet : « Les observations que j'ai pu faire durant les séances — dans les limites assez étroites des conditions particulières dans lesquelles se déroulaient les phénomènes — me portent à croire que M. Zuccarini tombe dans un état somnambulique, plus hypnotique qu'hystérique. D'abord, j'ai observé à trois reprises différentes la complète analgésie cutanée et profonde avec l'épingle enfoncée dans sa chair (analgésie qu'il n'avait aucun intérêt à simuler) ; il présenta ensuite le trait caractéristique somatique du somnambulisme hypnotique, c'est-à-dire la contracture somnambulique, provoquée par la simple excitation de la peau (hyperexcitabilité cutanéo-musculaire).

« On sait qu'en cet état le sujet parle et répond exactement, mais les suggestions de toute espèce (hallucinations, actions, etc.) doivent, pour se réaliser, être formulées par la parole ou la mimique des observateurs. Or, nous ne pouvons pas exclure d'avoir fait quelque suggestion inconsciente [par exemple lorsque nous disions : « Maintenant, il ne s'élève pas », ou bien : « Il me semble qu'il va s'élever », etc., ou quand les contrôleurs soulevaient pendant un instant leurs pieds des siens, ou qu'ils tendaient à soulever ses mains] ; paroles, gestes presque insignifiants, mais qui, dans le somnambule, qui est un appareil enregistreur très sensible, constituent le point de départ de ces phénomènes, parfaitement naturels ou merveilleux, que l'on peut croire ensuite spontanés...

« Je suis donc porté à exclure que M. Zuccarini exécute consciemment des trucs vulgaires. Dans ses hallucinations, il croit se soulever en l'air, alors qu'il ne fait que les gestes préliminaires, naturels et logiques, d'une lévitation qui ne s'est pas produite !

« Il n'a probablement pas même eu recours à un truc quand il a exercé une traction sur la main du professeur Vicentini, parce que M. Zuccarini peut avoir rencontré fortuitement cette main et l'avoir tirée par suggestion des observateurs. Son action était, en effet, accompagnée par quelques observations de notre part (suggestions).

« Il reste à expliquer le soulèvement de la table, mais je ne puis porter un jugement sur ce phénomène, parce que la notion exacte de son déterminisme mécanique nous a manqué. »

La quatrième séance fut négative, le médium se trouvant mal ; on se proposa de recommencer la série des expériences deux semaines après, mais ce projet n'a pu être effectué. Une autre série de séances organisées dernièrement par le *Resto del Carlino* de Bologne, et à laquelle devaient assister plusieurs professeurs de l'Université de cette ville, a également été en fumée.

Un groupe d'expérimentateurs, dont faisait partie le professeur Venturoli, adjoint-municipal pour l'hygiène à Bologne, vient de conclure favorablement pour l'authenticité des léviations de M. Zuccarini (*Gazzetta dell'Emilia*, 5 août).

En attendant, les professeurs Murani et Patrizi, ainsi que les autres membres du groupe qui a tenu les séances de Milan dont nous nous sommes occupés, n'ont pas été convaincus par les séances de Padoue ; ils ne contestent pas que M. Zuccarini n'ait peut-être produit là aucun phénomène de lévitation, mais ils soutiennent que ces phénomènes se sont bel et bien produits dans les séances auxquelles ils ont assisté et qu'ils se seraient probablement produits aussi au milieu des professeurs de Padoue si ces derniers avaient bien voulu suivre tels et tels conseils qu'on leur avait donnés ou admettre dans leur groupe, ne fût-ce qu'une seule personne compétente en fait de médiumnisme.

Les choses en sont là.

LES GYPSIES MODERNES

MADAME DE MAGUELONE

Cette intéressante devineresse a acquis, dans le monde des occultistes et dans la haute société parisienne, une place assez importante pour que je tienne à la présenter aux lecteurs de l'*Echo*, dans cette série des Gypsies Modernes, dont j'ai déjà donné quelques-uns des types les plus curieux.

La publication d'un traité d'astrologie, dont Mme de Maguelone est le très scientifique auteur, m'a fourni prétexte à l'interview, et longuement, dans le cabinet du 6 de la place Clichy, nous avons causé astrologie, chiromancie et autres arts divinatoires.

— C'est vrai, m'explique aimablement l'auteur des *Mystères de la Main*, du *Sphinx*, tarot sybillin nouveau, c'est vrai, j'ai beaucoup exploré le domaine des sciences occultes et cela avec une telle patience, un tel désir d'arriver que je crois être parvenue, enfin, au but que je m'étais proposé : Connaître les lois qui régissent notre destinée. Pendant plus de dix années, sans une défaillance, sans une lassitude, j'ai couru de bibliothèque en bibliothèque, de livre en livre, butinant ici et là des renseignements que je contrôlais ensuite avec le plus grand soin. Le livre de la *Vie*, le livre du *vu*, du *vécu* a été celui que j'ai consulté le plus fréquemment.

Ma méthode ? Allant du simple au composé, c'est-à-dire du connu à l'inconnu, j'ai tenu à établir d'abord sur un fait *vrai*, la base des pronostics à venir. Ensuite, logiquement, d'après des calculs astrologiques excessivement arides, mais que me facilitait mon grand désir de savoir, j'en déduisais les conséquences. Me trompais-je ? Aussitôt prévenue, je rectifiais mon erreur, ajoutant ainsi une observation de plus, *dûment vérifiée*, aux nombreuses observations que j'avais déjà faites.

— Je vois, madame, que vous vous êtes basée plus sur l'*étude* que sur ce don merveilleux qu'invoquent si souvent vos collègues : l'*intuition*.

— L'intuition, proteste Mme de Maguelone, mais elle n'est que la facilité que tout enfant apporte dans l'étude d'une branche quelconque de la science, des arts, de la littérature. On a « l'intuition » de la musique, « l'intuition » de la peinture ou des mathématiques. Mais le sujet ne peut acquérir une valeur quelconque qu'en *étudiant*.

« C'est pourquoi j'ai étudié, dirigé mon *intuition* première qui m'avait poussée vers les arts divinatoires.

« Petit à petit, et grâce surtout au concours obligeant de mes nombreux correspondants, je crois être parvenue à établir les lois mathématiques touchant la prévision du futur.



MADAME DE MAGUELONE

« Je me suis inspirée, d'ailleurs, des procédés si connus de l'abbé Michon, que beaucoup reconnaissent comme le vrai créateur de la science graphologique. Lui non plus n'a pas craint d'étayer son œuvre sur une multitude d'observations. Si bien qu'avec tous les spécimens d'écriture qu'il a analysés, comparés, contrôlés, on pourrait lui élever une statue !

« J'ai agi de même pour l'ouvrage astrologique que je vais publier ; avec une patience dont je suis étonnée moi-même, j'ai composé pour chacune des heures de l'année une étude spéciale, soit 8784 horoscopes ».

Devant ce chiffre énorme, je me récrie :

— Mais c'est un vrai travail de bénédictin que vous avez entrepris là !

— D'autant plus que j'avais à faire face à d'autres obligations. Songez que chaque horoscope se compose de 24 pages, sous couverture en trois couleurs, douze Ciels précédés d'un schéma et douze déductions zodiacales intéressant le passé, le présent et l'avenir. En outre, dans cet ouvrage, le côté psychologique et le côté pratique n'ont pas été oubliés. Pour chaque horoscope, et pour chaque mois, il est indiqué : le parfum que l'on doit préférer, le

jour particulièrement heureux entre tous, ainsi que le talisman qui doit être porté.

— Alors, si je comprends bien, l'horoscope de chacun est mathématiquement établi à l'avance? Les événements de sa vie concordent sûrement avec l'heure de sa naissance? Si vous *possédez celle-ci*, sans nouveau calcul, sans aucun travail supplémentaire, vous possédez la clef de son existence?

— C'est exact. Chacune de mes brochures n'intéresse, en effet, qu'*une seule heure* de l'année!

— Mais beaucoup ignorent l'heure de leur naissance?

— Dans ce cas, il me suffit de savoir si l'heure a été diurne ou nocturne, afin que j'envoie l'horoscope de la sixième heure du matin, ou de la sixième heure du soir. En l'absence de toute indication, celui de l'heure méridienne : *midi*.

— Et vous avez trouvé un éditeur pour ce travail... magistral?

— Certainement, puisque mes 8784 études astrologiques sont parues, et non seulement en langue française, mais encore mon éditeur achève actuellement leur traduction en anglais, allemand, espagnol, italien, etc. Il est même question de faire des traductions intéressant les habitants de l'Inde, et de l'Extrême Orient, « car la vérité, dit-il, reste *une* dans l'espace et dans le temps, et je ne veux pas que les disciples de Mahomet, de Çakya-Mouni et de Confucius soient privés des bienfaits qui découlent de ce laborieux travail ». Mais, pour ce qui concerne la France, je me suis réservée le monopole de mon œuvre, et c'est à moi qu'il faut s'adresser pour obtenir son horoscope.

— Entre nous, croyez-vous *vraiment* à l'astrologie?

— J'y crois si fermement que je consens à vous donner toutes les preuves qui vous seront nécessaires pour vous convaincre.

— C'est peut-être entreprendre encore un gros travail!

Mme de Maguelone rit :

— Que non pas! Je vois, à votre physionomie, que vous n'êtes pas sceptique de parti pris et qu'une bonne preuve vous convaincra. Or, cette preuve, je vous l'offre. Donnez-moi notre heure de naissance, et je vous donnerai l'horoscope y correspondant.

Bien que femme — mais comme telle aussi, curieuse, — je confessai l'heure où je fis mon entrée dans le monde, et en échange je reçus une jolie brochure de vingt-quatre pages, que je me hâtai d'emporter chez moi, pour juger du savoir astrologique de Mme de Maguelone.

... Eh bien! je suis forcée de le reconnaître, l'horoscope de la devineresse offre des points de concordance tellement exacts entre les événements de ma vie et ceux résultant de l'étude comparée de mes douze ciels zodiacaux, que je n'hésite pas une minute à croire, le passé étant rigoureusement vrai, que Mme de Maguelone n'ait mathématiquement soulevé, pour moi seule, un coin du voile de mon mystérieux avenir.

Mme Louis Maurecy.

La Boîte aux Faits

LES NOMBRES FATIDIQUES

Monsieur,

Comme coïncidence je vous adresse celle-ci :

Je suis né le 8 décembre 1840 (multiple de 8, $5 \times 8 = 40$).

Mon père est mort le 8 septembre, mon fils est né le 8 novembre, ma fille s'est mariée le 8 novembre et son mari est né le 8 octobre.

Je suis né dans le mois de décembre ainsi que mon père, ma mère est morte le 14 décembre et je me suis marié le 17 décembre. Pour être fidèle il faudrait que je meure en 1908 dans ma soixante-huitième année. Qui vivra verra.

Baron de la B...

ÇA ET LA

En tête à tête avec son « double ».

Dans sa dernière chronique des *Débats* qu'il consacre à l'examen de certains phénomènes merveilleux, M. Paul Ginisty cite le cas étrange d'un homme qui, à plusieurs reprises, aperçut son propre fantôme :

Cela commença ainsi : « Il revenait un soir chez lui s'étant un peu attardé. Au moment où il approchait de sa maison et où il fouillait déjà dans sa poche pour y prendre sa clef, il aperçut un étranger « qui lui ressemblait comme un frère ». Un instant surpris, il s'arrêta et le considéra. A cette minute, il le frôlait presque. C'étaient ses traits, sa démarche, ses vêtements. Il pensa qu'il rêvait, tout éveillé qu'il fût. L'ombre ouvrit la porte et entra. La stupeur avait cloué sur place le passant à qui arrivait cette bizarre aventure, et il demeura, interdit, sur le trottoir. Au bout d'un moment, il aperçut de la lumière dans sa chambre, comme si on allait et venait avec une bougie. « Allons, fit-il, c'est un voleur qui a cherché à emprunter les apparences de ma personnalité! » Il avait un revolver sur lui, il l'arma, entra à son tour, se hâta jusqu'à la pièce qu'il avait vu éclairée. Elle était retombée dans l'obscurité : il alluma, et, avec un grand effroi, il aperçut, assis dans un fauteuil, ce sosie, ce double, ce second exemplaire de lui-même. Il marcha vers lui, mais il était insaisissable et impalpable. Il resta toute la nuit, identique au vivant, que bouleversait ce mystère d'une ironique représentation de lui-même, comme l'image reflétée dans une glace, ayant pris une forme et une individualité. Et ce furent, durant ce tête-à-tête, d'indicibles angoisses, le supplice d'une peur qui ne faisait que croître, à chacun des gestes de cet être qui, reproduisant son effigie, *étant lui*, gardait pourtant sa liberté d'action. Le « double » disparut au matin, mais revint dans des conditions à peu près pareilles... »

Sully-Prudhomme et le « Merveilleux »

« J'ai vu très peu de choses — disait en 1901 Sully-Prudhomme à M. Jules Bois, qui le publia alors dans le *Matin*. — D'abord, pendant mon enfance, ma sœur jouissait d'étranges facultés... Dès qu'elle posait ses doigts sur un objet, l'objet tournait... C'est ainsi que j'ai assisté à la

rotation d'une grande table. Récemment, j'ai fait partie des expérimentateurs d'Auteuil ; nous étions cinq ou six, des savants et des curieux de mon espèce Nous avions fait venir le médium Eusapia Palladino. Eusapia s'est assise devant la table, à 30 centimètres environ d'un rideau suspendu à une tringle, dans un coin de la salle ; elle lui tournait le dos. Ses mains et ses pieds étaient surveillés dans la demi-lumière. Après une attente assez longue, un lourd tabouret d'architecte s'est avancé tout seul vers moi. Il s'est élevé en l'air, puis s'est posé sur la table... Je levai la main, elle fut saisie... Je reçus dans le dos un coup sec, ma chaise fut ébranlée sous moi, mes cheveux ont été tirés et ma tête poussée sur la table... Sous mes yeux, une guitare s'est promenée dans l'espace sans que rien ne la soutînt. Des notes, spontanément, sont sorties d'instruments à musique... Derrière moi, au-dessus de ma tête, mes camarades d'expérimentation ont vu des formes de mains faiblement lumineuses. Elles semblaient jaillir du rideau que gonflait un souffle inconnu. Eusapia souffrait, semblait-il, à chaque production du phénomène. On eût dit qu'elle en tirait les éléments de son propre fonds physiologique... Mais, ce qui m'a peut-être le plus impressionné, c'est, la séance terminée, un fauteuil resté derrière le rideau et se mettant tout à coup à sortir, à s'avancer vers Eusapia... En rentrant chez moi, l'idée de ce fauteuil automobile me tracassait, c'était comme une gêne, une obsession de cauchemar... »

Phénomène empêchant la reconstruction du Temple de Jérusalem projetée par l'empereur Julien.

« Hommes de peu de foi, disait Cyrille aux chrétiens, qu'avez-vous à redouter ? Laissez passer la justice de Dieu ; son règne éternel voit ceux qu'elle doit frapper. Ne l'attirez pas sur vous-mêmes en doutant de ses œuvres !... »

L'intendant de Julien et le gouverneur de la province s'expliquaient en philosopnes l'accident qui terrifiait la foule, et le comparaient au tremblement de terre de Nicomédie. Mais, la nuit suivante, il ne fut plus possible de nier l'intervention du Ciel dans cette catastrophe. S'il faut en croire les témoignages historiques de Socrate, de Rufin, de Sozomène, de Philestorges, une croix lumineuse, entourée d'une couronne, apparut dans les airs, et les vêtements de tous les assistants furent empreints du même signe. Les chrétiens triomphants crièrent au miracle ; mais les Juifs, dans l'emportement du désespoir, avaient juré de braver la foudre elle-même. Trois jours de suite les travaux furent repris ; trois fois les ouvriers s'abîmèrent dans le feu vengeur qui les repoussait.

La Bête de l'Apocalypse.

Un peintre de la Spezzia, s'étant rendu aux environs de cette ville, dans le château de Saint-Georges, pour y décorer une salle, se trouva tout à coup en présence d'un monstre des plus étranges.

C'est une bête de deux mètres de long, avec une queue d'un mètre et demi ; la tête ressemblait à celle d'un chien avec une crête qui affectait la forme d'un cœur renversé, de couleur rouge foncé. Le corps avait la forme d'une vessie ; les pattes de devant étaient courtes, mais armées de longues griffes, les pattes de derrière étaient longues d'un mètre.

Le peintre s'arrêta, effrayé, tandis que la bête disparaissait bientôt dans un gros trou de la muraille.

Le peintre a dessiné de mémoire les formes du monstre tel qu'il lui était apparu. Celui-ci avait déjà été aperçu, il y a deux ans, par une femme nommée Denegri que l'épouvante fit avorter. Quelques paysans l'avaient aussi vu l'année dernière.

Plusieurs chasseurs se sont rendus au château de Saint-Georges ; mais les recherches sont demeurées infructueuses.

A TRAVERS LES REVUES

UNE SÉANCE A PARIS DU MÉDIUM HUSK EN 1881

La *Revue Spirite* publie le récit suivant d'une curieuse séance donnée à Paris, en 1881, par le médium anglais Husk :

Paris, 1er décembre 1881. — J'arrive à huit heures et quart du soir, l'heure du rendez-vous, rue Neuve-des-Petits-Champs, 5, au premier. Je visite le salon où doit avoir lieu la séance. Une table en fer à cheval occupe le centre de cette pièce. Sur cette table, pas de tapis, mais quelques objets, parmi lesquels je remarque une grosse boîte à musique, un timbre à remontoir, une clochette, un porte-voix en carton, des grelots, une sorte de sonomètre ou de boîte à violon munie de cordes métalliques, et rendant, au moindre attouchement, des sons d'une grande douceur. Derrière la table et adossé au mur se trouve un piano dont le clavier est fermé.

Le nombre des assistants est limité à onze, sans compter le médium et un jeune homme qui lui sert d'interprète. Nous prenons place autour de la table. Le médium Husk arrive conduit par son interprète. Je dis « conduit », car le médium est, pour ainsi dire, aveugle. Tout en distinguant vaguement les objets qui sont devant lui, il n'est pas capable de se guider. On le fait asseoir dans un fauteuil vers le milieu de la table ; l'interprète se place en face et se trouve séparé de lui, d'un côté comme de l'autre, par cinq ou six personnes : il lui est, par conséquent, impossible d'avoir un contact avec lui. Je me place à l'un des bouts de la table ; l'autre est occupé par M. le docteur Baraduc fils. Je suis séparé du médium par deux personnes seulement. J'observe attentivement ce dernier. C'est un jeune homme d'environ vingt-cinq ans, d'une taille ordinaire : ses lèvres sont ombragées d'une moustache noire. Ses yeux à demi-éteints donnent à sa figure pâle et amaigrie une teinte de mélancolie qui le rend très sympathique.

Moi qui suis un des habitués de la maison, je ne reconnais dans l'assistance que deux personnes : les autres me sont inconnues. Plusieurs sont ici pour la première fois. Il y a là des spirites, des sceptiques : tous, je crois, sont là en simples observateurs. Le médium doit être tenu pendant toute la séance par deux personnes. L'une est un jeune homme, M. W..., spirite, qui n'est pas convaincu par ce qu'il a déjà vu une seule fois ; il veut être sûr qu'il n'est pas le jouet d'une illusion et demande à tenir lui-même le médium afin de s'assurer constamment de sa présence et de son absolue passivité. L'autre personne est un expérimentateur qui n'a aucune idée du spiritisme et qui se propose simplement d'observer : c'est un journaliste, M. V. du B..., ancien sous-préfet, actuellement rédacteur du *Moniteur Universel*. Comme il y a trois portes dans le

salon, il va lui-même les fermer et met les clefs dans sa poche. Tout le monde se convainc qu'aucun truc n'est dissimulé nulle part. On éteint le gaz, mais on garde sur la table une bougie allumée dans son flambeau de porcelaine.

Nous faisons la chaîne, c'est-à-dire que nous nous tenons tous, le médium compris, par la main ou plutôt par le petit doigt. Nous formons comme une batterie électrique, qui doit charger le médium de nos fluides pour concourir à la production des phénomènes.

La boîte à musique est placée devant moi, avec consigne de la remonter de temps en temps. Je suis le seul qui soit autorisé à rompre la chaîne — pour un très court instant seulement ; — les autres doivent tenir leurs mains unies jusqu'à la fin de la séance. Les hommes forment la majorité de l'assistance : il n'y a que quatre dames. Les phénomènes ne pouvant être obtenus que dans la plus complète obscurité, on souffle la bougie. Je fais jouer la boîte à musique, puis nous chantons en chœur quelques refrains bien connus, ce qui a pour but d'accorder pour ainsi dire les pensées de tous les assistants, d'unifier la force qu'il s'agit de donner au médium, force nécessaire au développement de la manifestation attendue.

Deux esprits répondent habituellement aux évocations du médium : l'un se nomme « Irrésistible », l'autre « John King. » La première manifestation se fait quelque peu attendre, mais au bout d'une demi-heure à trois quarts d'heure, certains symptômes annoncent son approche. Le médium est pris de tremblement. Il est de plus en plus agité ; enfin, il tombe à la renverse sur le fauteuil et s'endort.

A ce moment, et au-dessus de la tête du médium, on entend une voix gutturale dont aucune expression ne peut rendre l'effet étrange. Cette voix s'exprime en anglais. Elle ne part pas d'une poitrine humaine. Son timbre est absolument déformé. L'interprète traduit les paroles prononcées : c'est « Irrésistible » qui s'annonce. Il demande qu'on chante encore. La chanson qu'il préfère c'est *Au clair de la lune*. Il y a donc au milieu de nous une entité nouvelle, douée de sentiments humains. On ne la voit pas, mais on l'entend distinctement, on sent sa présence. L'air de la salle, qui s'était échauffé, s'est soudain rafraîchi, ainsi que chacun le constate. Bientôt les deux personnes les plus rapprochées du médium, à sa gauche et à sa droite, et qui lui tiennent toujours les mains, déclarent qu'elles se sentent frappées plusieurs fois sur les épaules et sur la tête.

L'esprit s'est fortifié. Le voilà sur la table, à ce que l'on devine. Il déplace le sonomètre : on l'entend distinctement tourner les clefs de cet instrument pour le régler, puis il lui fait rendre de mélodieux accords. Il va ensuite successivement agiter la clochette et remonter le timbre. Ses mouvements sont assez vifs pour que les visages des assistants ressentent nettement les déplacements d'air qui en résultent. Il reprend le sonomètre qu'on entend bientôt s'enlever de la table : cet instrument voltige littéralement au-dessus de nos têtes en rendant des sons d'une beauté merveilleuse. C'est inouï. Assurément nous ne sommes pas les jouets d'une illusion, car on a eu soin, avant la séance, d'enduire le dessous du sonomètre d'une matière phosphorescente qui permet de constater son déplacement dans l'espace. Cette promenade aérienne, ces sons mélodieux qui tantôt s'éloignent et tantôt se rapprochent, ont quelque chose d'étrange et de déconcertant.

Le sonomètre vient se replacer sur la table. C'est maintenant le tour de la boîte à musique. Cette boîte énorme, qui pèse de 30 à 40 kilos (après la séance, je l'ai moi-même soulevée et j'ai eu de la peine à la tenir à deux mains) s'envole comme une plume. Elle était devant moi : je la cherche en vain. On entend l'esprit qui la dépose doucement sur le parquet, l'ouvre et la remonte avec vivacité. Après cela, tandis que, placés à une distance d'au moins un mètre du piano, — je parle des plus rapprochés, — nous continuons à faire la chaîne, cet instrument est ouvert, et, en même temps que joue la boîte à musique, les touches d'ivoire, comme maniées par un puissant artiste, exécutent un merveilleux accompagnement.

On entend refermer le piano et sur son couvercle se poser la boîte à musique. Ma surprise est à son comble, et je demande à mes voisins si réellement ils ont bien toujours tenu et tiennent encore bien les mains du médium, ce à quoi ils répondent affirmativement. D'ailleurs, il lui eût été impossible, l'eût-on lâché, de faire, — même en quittant son fauteuil, — toutes ces opérations avec autant de célérité et de surprenante adresse. En dehors du bruit des objets remués, aucun bruit humain.

L'esprit revient sur la table. Il en fait le tour, on sent son approche quand il passe, comme celle d'une personne vivante, mais invisible. Il touche plusieurs assistants. A tous il dit en passant : « Bonjour monsieur ou madame », suivant la personne à laquelle il s'adresse. Il me touche la main droite : je sens la pression comme d'un objet plat qui serait en caoutchouc, ni chaud, ni froid.

Arrive l'esprit « John King ». Il semble qu'il ait pris le porte-voix de carton, car on entend une grosse voix qui vient nous saluer d'un « Bonjour, messieurs ; bonjour, mesdames ». Cette fois la voix est franche. Elle fait le tour de la table, et s'adressant à chacun de nous, nous dit : « Dieu vous bénisse, monsieur ou madame », à quoi nous répondons, « merci », les uns en anglais, les autres en français.

La manifestation touche à sa fin « Irrésistible » nous annonce qu'il va bientôt nous quitter, mais, auparavant, qu'il va encore faire quelque chose. Il fait dire au journaliste qui tient le médium de bien vouloir se mettre debout. Celui-ci se lève en tenant toujours la main droite du médium. Le jeune homme qui tient la main gauche reste assis. Tout d'un coup ces messieurs sentent le médium qui, toujours assis dans son fauteuil, s'élève au-dessus du sol. Médium et fauteuil ne tombent pas, mais sont posés délicatement sur la table. La voix d' « Irrésistible » se fait entendre au-dessus du médium : elle semble venir du plafond. Elle nous fait ses adieux, puis, plus rien : la manifestation est terminée.

On rompt la chaîne. Un des assistants allume la bougie restée sur la table. Tous alors nous voyons le médium assis et endormi, la tête pendant sur un des bras du fauteuil. Le fauteuil est placé sur la table tourné exactement dans le sens inverse de celui qu'il occupait au début de la séance. La boîte à musique est sur le piano, bien au milieu et fermée. Le piano est également fermé. Je rapporte à grand'peine la boîte à musique sur la table.

Le médium s'éveille. On le descend : il est couvert de sueur et fait peine à voir.

Le Gérant : GASTON MERY.

Paris. — Imp. J. Gainche, R. TANCRÈDE, Succr, 15, r. de Verneuil
Téléphone 724-73